

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3654 - VENDREDI 10 JANVIER 2020

VIE DES PARTIS

Le PPRD relance son projet de révision constitutionnelle



Emmanuel Ramazani Shadari (au milieu) lors de la cérémonie d'échange de vœux au siège du PPRD

Sans ouvrir prématurément le débat sur les dispositions à modifier, le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) se limite, d'emblée, à évoquer notamment la délicate question de l'élection des gouverneurs par les Assemblées provinciales et leur contrôle parlementaire, mais aussi la rationalité économique de l'élection des députés provinciaux au scrutin universel direct. Pour l'ex-parti présidentiel, l'heure est donc venue de retoucher la Constitution, d'autant plus que, comme l'a révélé son secrétaire permanent, « certaines dispositions de la loi fondamentale devenues anachroniques, ont été motivées par des raisons qui ne seraient pas profitables à la République à l'heure actuelle »

Page 2

HYDROCARBURES

La RDC souhaite vendre les blocs de pétrole appartenant à Dan Gertler



Le gouvernement congolais, fait savoir Bloomberg, envisage de reprendre deux blocs de pétrole appartenant à Dan Gertler, et si-

Le lac Albert

tués à la frontière avec l'Ouganda, afin de les revendre à l'entreprise Tullow Oil PIC. Les blocs, indique l'agence, contiennent environ 3 milliards de barils de pétrole en place, selon la page Web 2017 du Groupe Fleurette, appartenant à Dan Gertler. Les accords de partage de la production du Congo pour les blocs pétroliers 1 et 2, indique l'agence, sont conclus avec deux des sociétés de Dan Gertler, Caprikat LTD. et Foxwhelp LTD. Toutes les deux, rappelle-t-on, sont sanctionnées, tout comme la société qui les gère, Oil of DR Congo. En mai, le ministère congolais du pétrole a prolongé les droits sur les permis jusqu'en juin 2021.

Page 3

UNIKIN

Des armes et des munitions trouvées dans les homes des étudiants



Des étudiants sur le campus universitaire

Alors qu'expirait le délai accordé aux étudiants pour quitter leurs résidences, les responsables de l'université et la police venus inspecter les lieux ont fait cette trouvaille dans le home 7. Il s'agit des armes de guerre et cartouches. Certains témoins notent que la police a réussi à appréhender certaines personnes parmi lesquelles celles qui s'adonnaient au pillage

des chambres abandonnées par les étudiants.

Pour une certaine opinion, cette trouvaille risque de confirmer la thèse d'infiltration du milieu étudiant qui longtemps soupçonné d'être à la base des casses constatées lors du mouvement de revendication contre l'augmentation des frais académiques.

Page 3

INTERVIEW

Rémy Jadinon : « *La musique n'est pas un langage universel, c'est un langage culturel* »

Page 4



Rémy Jadinon dans le musée en pleine rénovation

VIE DES PARTIS

Le PPRD en faveur de la révision constitutionnelle

Sans ouvrir prématurément le débat sur les dispositions à modifier, le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) s'est limité le 8 janvier, lors de la cérémonie d'échange de vœux entre ses cadres, à évoquer notamment la délicate question de l'élection des gouverneurs par les Assemblées provinciales et leur contrôle parlementaire, mais aussi la rationalité économique de l'élection des députés provinciaux au scrutin universel direct.

La problématique de la révision de la Constitution est encore au cœur de la chronique politique. Après que le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, l'a évoquée dans son dernier discours devant les deux chambres du Parlement réunis en congrès, c'est au tour du Parti du peuple pour la reconstruction et le développement (PPRD) de la remettre dans l'air du temps. Emboitant le pas au chef de l'Etat qui avait, à l'occasion, invité les élus du peuple à réfléchir sur un probable rétablissement de deux tours de la présidentielle, le PPRD estime que l'heure est venue de cogiter sur la délicate question de l'élection des gouverneurs par les Assemblées provinciales et leur contrôle parlementaire.

« Sans ouvrir prématurément le débat sur les dispositions à modifier, nous pouvons nous limiter à évoquer par exemple la problématique de l'élection des gouverneurs des provinces par les Assemblées provinciales et leur contrôle parlementaire, la rationalité économique de l'élection



tion des députés provinciaux au scrutin universel direct, le coût financier des élections et de la mise en place des institutions locales, municipales et urbaines », a indiqué le secrétaire permanent du PPRD, Emmanuel Ramazani Shadary, le mercredi 8 janvier, lors de la cérémonie d'échange de vœux au siège du parti. Lex-challenger de Félix Tshisekedi à la présidentielle de décembre 2018 estime qu'il faille procéder à certains ajustements pour éviter l'instabilité des institutions provinciales avec des motions à l'emporte pièce qui mettent en mal les exécutifs provinciaux en empêchant leur fonctionnement harmonieux. La déchéance, au cours de l'année 2019, de quatre gouverneurs par leurs Assemblées provinciales respectives dénote, d'après le PPRD, d'un dysfonctionnement qui mérite d'être corrigé. L'heure est donc venue de retoucher la Constitution, s'est

convaincu Emmanuel Ramazani Shadary qui pense que certaines dispositions de la loi fondamentale devenues anachroniques ont été motivées par des raisons qui ne seraient pas profitables à la République à l'heure actuelle. « Quant aux réformes touchant à la Constitution, il n'est un secret pour personne que notre loi fondamentale, adoptée en 2006, contient de nombreuses dispositions que les spécialistes qualifient des dispositions handicapantes, car elles étaient dictées par des élans des rancœurs vis-à-vis de notre pays et des règlements de comptes inexplicables. Nous n'en sommes plus là aujourd'hui, quoiqu'il y ait encore des survivances résiduelles qui ne devraient guère nous affoler », a-t-il précisé devant ses pairs du parti qui ont marqué leur adhésion à ce projet de révision constitutionnelle par des applaudissements nourris.

Alain Diasso

PROGRAMME PRÉSIDENTIEL

Vers la guerre des chiffres

Citée par l'Agence Desk Eco, une source proche de la Présidence de la République a démenti la prépondérance des marchés publics gré à gré dans l'exécution des projets au cours des cent premiers jours du mandat du président Félix-Antoine Tshisekedi. Selon elle, il n'y a pas eu plus de 10 % de marchés passés de gré à gré. Par conséquent, l'on est bien loin des 84 % décriés par l'Observatoire de la dépense publique (Odep).

Le Rapport de l'Odep continue à susciter des réactions diverses de tous bords. Certains analystes ont affirmé craindre une volonté cachée de déstabilisation du nouveau président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, en démontrant les travers de sa gestion. « Ces chiffres viennent des institutions comme le Fonds de promotion de l'industrie (FPI). Il faut rappeler que son directeur général a été nommé par l'ancien président de la République. Par ailleurs, nous parlons également d'une institution souvent épinglée pour des histoires de corruption et de détournements », s'est exclamé un auditeur sur une radio de la place.

Y aurait-il une volonté obscure de noircir le tableau pour décrédibiliser le programme phare de la Présidence sous Tshisekedi ? Les avis restent partagés. Toutefois, repris par nos confrères de Desk Eco, l'ambassadeur itinérant de Félix-Antoine Tshisekedi, Nicolas Kazadi, a décidé de donner de la voix pour mettre fin aux spéculations autour des chiffres. Pour la petite histoire, c'est lui qui a coordonné le suivi de la mise en œuvre du programme des cent jours.

Un rapport « inexact »
D'emblée, Nicolas Kazadi commence par remettre en question « beaucoup d'éléments du rapport », du reste, très médiatisé depuis sa publication le mercredi dernier. Selon lui, sur les quatre cents projets repris dans le Programme des cent jours, les marchés de gré à gré sont évalués par leurs services à seulement 10 %. « Si nous prenons même leurs chiffres, nous sommes à moins de 5% ». Par ailleurs, au sujet de l'épineuse question de surfacturation, il souligne sans détour que la plupart des projets n'ont pas commencé avec l'actuel pouvoir. Il s'agit tout de même

de plus de 90 % des projets : « Nous avons voulu accélérer. C'est notamment pour ce qui est des écoles. Cent cinquante écoles dont cent trente-deux ont été achevées. Ces projets existaient déjà. » En apportant ces précisions à l'attention de l'opinion publique, Nicolas Kazadi souhaite balayer du revers de la main toutes les accusations d'irrégularités même si, s'empresse-t-il d'insister, le gré à gré n'est pas en soi une pratique illégale en RDC. « La procédure existe et est dans le Code des marchés publics. Tous ces projets, y compris le gré à gré, ont fait l'objet d'analyses et d'avis de non-objection par des autorités compétentes ».

Pas de contact avec l'Odep

A en croire Nicolas Kazadi, l'organisation n'a pas cherché à se rapprocher de la coordination du Programme installée jusqu'au mois de novembre 2019 au sein même de la présidence de la République. « Ils mentionnent qu'ils ont rencontré des membres de la coordination, moi j'étais en réunion avec les membres de la coordination ce mercredi et personne n'a rencontré les membres de l'Odep en rapport avec les informations sur les cent jours ».

A titre de précision, l'Odep a affirmé avoir fait de la recherche documentaire qui a consisté concrètement à examiner une centaine de documents, dont les rapports d'exécution de la Loi des finances 2019 (gouvernement, services techniques, etc.). Et l'organisation a fait état également des interviews avec quelques membres de la coordination du programme d'urgence et des experts des ministères et services de l'État engagés.

Laurent Essolomwa

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengutu Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

HYDROCARBURES

La RDC souhaiterait vendre les blocs de pétrole appartenant à Dan Gertler

L'homme d'affaires israélien, sous sanctions, pourrait recevoir jusqu'à 150 millions de dollars, indique l'agence Bloomberg.

Le gouvernement congolais, fait savoir Bloomberg, envisage de reprendre deux blocs de pétrole appartenant à Dan Gertler et situés à la frontière avec l'Ouganda, afin de les revendre à l'entreprise Tullow Oil PIC. Les blocs, déclare l'agence, contiennent environ trois milliards de barils de pétrole en place, selon la page Web 2017 du Groupe Fleurette, appartenant à Dan Gertler. « *Le gouvernement congolais a discuté avec Tullow Oil Plc de l'achat d'une participation dans les permis du lac Albert le long de la frontière du pays avec l'Ouganda, ont déclaré quatre personnes au courant des discussions. Total SA et Eni SPA ont également manifesté un certain intérêt, ont indiqué deux personnes* », annonce Bloomberg.

Négociations complexes

Les accords de partage de la production du Congo pour les blocs pétroliers 1 et 2, informe l'agence, sont conclus avec deux des sociétés de Dan Gertler, Caprikat Ltd. et Foxwhelp Ltd. Toutes les deux, rappelle-t-on, sont sanctionnées,

tout comme la société qui les gère, Oil of DR Congo. En mai, le ministère congolais du Pétrole a prolongé les droits sur les permis jusqu'en juin 2021.

Pour démarrer le processus de transfert, souligne Bloomberg, la compagnie pétrolière publique Sonahydroc reprendrait d'abord la participation de 15% du gouvernement congolais dans chacun des deux blocs, selon deux sources de l'agence et une lettre consultée par Bloomberg, qui avait été envoyée en août par l'ancien ministre du Pétrole par intérim, John Kwet Mwan Kwet, au président congolais, Felix Tshisekedi. Les sociétés de Dan Gertler céderaient alors entièrement leur participation de 85% dans les blocs à Sonahydroc.

Par la suite, explique-t-on, un nouveau partenaire prendrait alors ces 85% des parts dans les blocs, créant une joint-venture avec Sonahydroc. Cet accord avec la compagnie pétrolière d'État pourrait permettre au Congo d'éviter un processus d'appel d'offres ouvert, qui serait nécessaire si les permis revenaient pleinement à l'État, a déclaré l'une des sources de Bloomberg. Le Congo a mis en place un comité de suivi pour gérer « la complexité

des négociations », selon la lettre consultée par l'agence.

Sonahydroc, estime Bloomberg, a refusé de commenter, tandis que le ministère congolais du Pétrole n'a pas répondu aux demandes de commentaires de l'agence. En outre, apprend-on, Total n'a pas répondu aux demandes de commentaires, Tullow a refusé de commenter et Eni a déclaré dans un communiqué envoyé par e-mail qu'il n'était pas intéressé par les blocs.

Paiement de compensation

La société Oil of DR Congo de Dan Gertler, fait savoir Bloomberg, a déclaré par e-mail avoir dépensé 150 millions d'euros (167 millions de dollars) pour explorer et développer les blocs. « *La lettre du ministère du Pétrole a donné un chiffre inférieur de 135 millions de dollars, tandis qu'une version archivée du site Web du groupe Fleurette de Gertler de 2017 a déclaré qu'ils n'avaient dépensé que 100 millions de dollars* ».

Si la transaction proposée était réalisée, la société de Dan Gertler pourrait recevoir une compensation pouvant atteindre 150 millions de dollars, ont affirmé deux sources de l'agence. "Oil of DR Congo est prêt à écouter positivement les propositions de parte-

« Le gouvernement congolais a discuté avec Tullow Oil Plc de l'achat d'une participation dans les permis du lac Albert le long de la frontière du pays avec l'Ouganda, ont déclaré quatre personnes au courant des discussions. Total SA et Eni SPA ont également manifesté un certain intérêt, ont indiqué deux personnes »

naires potentiels à condition qu'ils aient la capacité, l'expérience et l'intention d'investir en RDC sans hésitation ni question", a dit la société par e-mail, selon Bloomberg. Néanmoins, selon les deux sources de Bloomberg, tout accord serait difficile parce que Dan Gertler est soumis à des sanctions américaines. Le gouvernement américain a accusé le milliardaire israélien en 2017 d'avoir amassé une fortune grâce à « des transactions minières et pétrolières opaques et corrompues en République démocratique du Congo » et d'avoir utilisé « son étroite amitié avec le président de la RDC, Joseph Kabila, pour servir d'intermédiaire pour les ventes d'actifs miniers ». Mais Gertler a nié à plusieurs reprises toutes ces accusations.

Tullow, rappelle Bloomberg, a

commencé à forer du côté ougandais en 2006 et y a découvert environ 1,7 milliard de barils de ressources pétrolières contingentes. La société, basée à Londres, a signé un accord de partage de production pour les deux blocs au Congo en 2006, mais n'a jamais reçu l'autorisation de l'ancien président Kabila. Ce dernier, rappelle Bloomberg, a accordé les licences à Caprikat et Foxwhelp en 2010, incitant Tullow à engager une action en justice, qui a ensuite été retirée. En outre, explique Bloomberg, les blocs pourraient convenir naturellement à Tullow et Total, qui partagent déjà des droits sur les zones adjacentes du côté ougandais du lac où plus d'un milliard de barils de pétrole ont été découverts.

Patrick Ndongidi

UNIKIN

Des armes de guerre trouvées dans les homes des étudiants

Alors qu'expirait le délai accordé aux étudiants pour quitter leurs résidences, les responsables de l'université et la police venus inspecter les lieux ont fait cette trouvaille dans le home 7.

Tous les étudiants ont évacué les homes de l'Université de Kinshasa (Unikin) à l'expiration du délai de 48 heures que le gouvernement leur accordé.

Mais, dans leur inspection des lieux, les responsables de cette université et la police ont découvert des armes de guerre et cartouches dans ces dortoirs précisément, au home 7. Sous la pluie qui s'est abattue sur Kinshasa et d'autres provinces du pays depuis la nuit du 8 au 9 janvier jusqu'à l'avant midi du 9 janvier, des éléments de la Police nationale congolaise (PNC) qui ont investi les lieux ont continué des fouilles pour confirmer le délogement de tous les étudiants et faire, en même temps, un état des lieux. Certains témoins notent que la police a réussi à appréhender certaines personnes parmi lesquelles celles qui s'adonnaient au pillage des chambres abandonnées par les étudiants. A les en croire, le commissaire général de la police/ville de Kinshasa, le général Sylvano Kasongo, qui était arrivé sur place après la découverte de ces armes, trois selon ces sources, a promis d'initier des enquêtes en vue de démasquer les propriétaires de ces



Des motocyclistes venus aider les étudiants dans leur déménagement/Adiac

armes et l'usage qu'ils en faisaient. Pour une certaine opinion, cette trouvaille risque de confirmer la thèse d'infiltration du milieu étudiant qui a été soupçonnée être à la base des casses constatées lors de ce mouvement de revendication contre le montant des frais académiques. Une autre encore attire l'attention des autorités sur un acte qui aurait été posé afin de discréditer la communauté estudiantine de l'Unikin, en l'accusant de contenir en son sein des brebis galeuses, propriétaires de ces armes.

Des chambres pillées

Après le départ des étudiants de leurs homes, des habitants des quartiers périphériques de l'Unikin en ont profité pour piller les chambres et autres installations ainsi abandonnées. Selon des sources proches de cet établissement, ils ont emporté portes et fenêtres ainsi que les installations électriques.

C'est l'entrée des éléments de la police dans ce site qui a mis fin à ce pillage. Mais ces homes ressemblent à des endroits abandon-

nés il y a plusieurs mois où qui ont connu une guerre, tellement qu'ils semblent délabrés.

Une plainte en justice contre Thomas Luhaka

Alors que le délai fixé par le gouvernement pour le déguerpissement volontaire des étudiants de l'Unikin de leurs homes expirait, le Cercle de réflexion juridique de la lutte contre l'impunité (CRJLI) a déposé une plainte auprès du procureur général près la Cour de cassation à charge du ministre de l'Enseignement supérieur et uni-

versitaire (ESU), Thomas Luhaka, qu'il accuse d'atteinte aux droits garantis aux particuliers. Pour le CRJLI, en effet, cette mesure conservatoire prise par le ministre de l'ESU viole certaines dispositions de la Constitution notamment l'article 29 qui stipule que les domiciles sont inviolables.

Le coordonnateur de cette structure, Franck Kalolo, affirme que le ministre Thomas Luhaka, qui a porté atteinte aux droits garantis aux particuliers, risque une peine de quinze jours à un an d'emprisonnement. « *Le déguerpissement a une procédure. Cela nécessite un jugement, une décision judiciaire* », a-t-il fait savoir. Le CRJLI, selon lui, attend du Procureur général près de la cour de cassation l'annulation de cette mesure conservatoire. « *Vous savez que le campus universitaire ne loge pas seulement des étudiants congolais, il y a aussi des étudiants étrangers, et les ressortissants des différentes provinces qui n'ont pas de famille d'accueil ici à Kinshasa alors que l'Université est organisée* », a conclu Me Franck Kalolo, pour motiver la plainte déposée par sa structure. Entre-temps, le comité des étudiants, lui, appelle à la reprise des négociations entre toutes les parties en vue de régler cette situation des frais académiques.

Lucien Dianzenza

NORD-KIVU

Un avion sud-africain a raté son atterrissage à l'aéroport international de Goma

L'appareil, transportant un contingent sud-africain de la Monusco, a perdu l'équilibre en l'air et a fini sa course dans la brousse, non loin de la piste d'atterrissage.

Selon plusieurs témoignages, l'avion, Lockheed Martin C-130, provenait, le 9 janvier alors que la pluie s'abattait sur plusieurs provinces de la RDC, de Beni et avait plusieurs passagers à son bord. « L'avion a perdu son équilibre dans les airs et a raté son atterrissage pour finir sa course dans la brousse », a expliqué un témoin de l'événement. Des sources affirment qu'à part les dégâts matériels subis par cet appareil, l'équipage et tous les passagers sont sains



Les pompiers arrosent l'avion accidenté pour éviter la propagation du feu. Adiac

et saufs. Cet avion, note-t-on, dont l'équipage est de nationalité sud-africaine, appartient également à l'armée sud-africaine et avait à son bord cinquante-sept passagers tous militaires casques bleus de la Mission onusienne en RDC de nationalité sud-africaine. Des pompiers sur place à l'aéroport ont accouru pour éviter la propagation du feu qui s'est déjà déclaré sur l'appareil. Certaines sources indiquent que l'eau de pluie qui stagnait sur la piste d'atterrissage peut également être parmi les éléments qui ont conduit au dérapage de cet avion vers la brousse où il a terminé sa course.

Lucien Dianzenza

INTERVIEW

Rémy Jadinon : « La musique n'est pas un langage universel, c'est un langage culturel »

Les règles musicales sont déterminées par la culture, il n'y a pas l'ombre d'un doute pour l'ethnomusicologue spécialiste des musiques traditionnelles qui balaie d'un revers de la main les nombreux clichés sur la musique africaine. Il affirme qu'elle comporte énormément de règles qui sont justes différentes de la culture occidentale. Dans cet entretien avec Le Courrier de Kinshasa, il en offre une lecture à partir du descriptif de la salle Langues et Musiques de l'AfricaMuseum.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Pourquoi ne travaillez-vous pas aussi sur les styles de musique plus populaires comme la rumba au Musée de Tervuren ?

Rémy Jadinon (R.J.) : Le musée ne travaille pas sur les autres styles plus populaires qui occupent plus de la place dans la sphère musicale congolaise à l'instar de la rumba parce que, très trivialement, je suis seul ici. Il faut faire des choix, je ne peux pas travailler sur tout. Du reste dans l'exposition permanente de l'AfricaMuseum, il y a déjà une petite salle dédiée à la rumba. Il est difficile d'embrasser tous les styles, comme le rap aussi qui est une autre expression populaire, le slam et différentes autres choses. Pour moi, travailler sur les musiques traditionnelles et leurs aspects contemporains permet de faire le lien entre le passé et le présent. Cela permet aussi de rapprocher les cultures et le rapport historique à la culture est traduit par un punchline un peu



Rémy Jadinon dans le musée en pleine rénovation (DR)

facile que j'aime beaucoup il faut voir entre « le devoir de mémoire et le droit à l'oubli ». C'est -à-dire qu'il faut présenter les cultures en sachant d'où elles viennent sans les enfermer là-dedans leur laisser la possibilité d'évoluer, disparaître ou de changer, d'être modifiées. Ainsi, je peux présenter les musiques des acholi, d'Ouganda comme étant ces ensembles tambourinaires mais aussi ce DJ qui les représentent partout dans le monde à travers le DJ Set et sa machine.

L.C.K. : L'exposition permanente dans la salle Langues et musiques semble faire la part

belle aux musiques du Congo. Vous le confirmez ?

R.J. : En fait, un peu plus de 80% des collections du musée viennent du Congo. Il y a eu beaucoup de défis pour la rénovation, c'était un travail très long, cela a mis au total dix-huit ans entre la décision de rénover et la réouverture du musée. Cela m'a offert un emploi. En 2011, comme j'étais tout seul, cela m'a permis d'y travailler. J'ai mis sept ans, il y a eu beaucoup de discussions pendant cette période sur ce que l'on voulait faire : représenter une Afrique contemporaine, dynamique. Pouvoir ainsi sortir, faire

table rase de cette vision du musée colonial, vieux et ancien. Sauf que l'on n'a pas vraiment eu les moyens de faire ce que l'on voulait faire. Du coup, nous avons beaucoup travaillé sur les collections. Il y avait aussi cette décision du comité de rénovation de travailler sur l'Afrique centrale, principalement les objets des anciennes colonies belges, le Congo, le Rwanda et le Burundi. On aurait pu proposer autre chose, je le dis parce que d'autres travaux plus contemporains ont été réalisés par mes collègues d'ethnographie en Côte d'Ivoire. Nous aurions pu montrer des danses de Côte d'Ivoire ou d'autres régions mais nous sommes restés dans ce cadre-là de l'Afrique centrale. Et donc, oui, une grosse partie concerne quasiment le Congo mis à part quelques petites incursions que j'ai faites en rapport avec mes recherches personnelles au Gabon.

L.C.K. : Qu'avez-vous décidé de proposer au public en visite à l'AfricaMuseum ?

R.J. : Nous avons fait une mise en avant de nos collections en essayant d'en proposer un autre regard. Les matières musicales intègrent la salle Langues et musiques, le point commun quelque part disciplinaire par rapport à nos recherches scientifiques ce sont les questions de l'oralité, des savoirs transmis par l'oralité. Les linguistes travaillent sur l'usage des langues et nous voyons l'usage de l'oralité pour la transmission des savoirs musicaux. L'idée de la langue est très importante quitte à savoir comment l'on transmet les savoirs et les sujets de la culture. Et donc,

nous avons essayé de développer des thématiques par rapport à cette idée des langues et pour démontrer tout cela, nous avons des collections assez anciennes. Il fallait montrer les objets et les actualiser en proposant un nouveau regard qui passe aussi beaucoup par les multimédias. La galerie se compose de différents podiums centraux où sont présentés les différentes danses et cultures emblématiques de l'Afrique centrale, la RDC, le Rwanda et le Burundi à travers des objets contextualisés. Une espèce de ligne du temps qui commence par des orchestres de cour assez anciens, ils auraient pu être du début du XXe siècle d'après les premières descriptions des explorateurs, militaires et autres. Il s'agit d'ensembles mangbetu, zande, pendé, etc. Et, petit à petit on arrive vers ceux qui ont subi des transformations, les ensembles ingoma du Rwanda, les troupes de danseurs intore, il y a aussi un focus sur les mêmes ingoma au Burundi. Puis, le bobongo, succession de danses, acrobaties, polyphonies vocales et du théâtre des peuples mongo de l'Équateur, les Jecoke, ensembles acrobatiques un peu plus contemporains du Katanga. L'on reste quelque part dans la seconde partie du XXe siècle. Nous proposons aux visiteurs des objets qui représentent un passé avec un fil historique à travers ces musiques collectives pour montrer le rôle de la musique au niveau collectif, celle de la cour comme si on présentait de la musique classique.

Nioni Masela

TRIBUNE LIBRE

La criminalisation du trafic de faux médicaments

Empruntons la lugubre devinette au journal français L'Express, qui lui-même affirme s'être procuré les chiffres grâce à un rapport de l'Institut de recherche anti contrefaçon de médicaments (Iracm) : « Qu'est-ce qui rapporte 10 fois plus que la fausse monnaie, 20 fois plus que le trafic de drogue ? Réponse : la contrefaçon de médicaments. Un marché qui a doublé entre 2005 et 2010, pour atteindre aujourd'hui la somme de 75 milliards de dollars dans le monde. ». Ce qui est angoissant, c'est qu'il n'y a aucune pathologie ni aucune spécialité de la médecine qui échappent à ce fléau. Du sida au rhume en passant par le cancer ; des produits vétérinaires aux compléments nutritionnels ; de l'Asie à l'Afrique via l'Europe, les criminels ne ratent rien et infestent tous les marchés. Les pathologies les plus graves sont des fonds de commerce pour ceux qui ont choisi de bâtir leur prospérité en ouvrant la tombe aux autres.

Pour ce mal planétaire, c'est souvent que l'on pointe l'index accusateur vers les pays orientaux qui seraient les principaux pourvoyeurs des médicaments de la mort. Par la présentation de substances toxiques dans des emballages qui ressemblent à s'y méprendre aux originaux ; par des sous-dosages ou surdosages de principes actifs ou n'en contenant aucun ; par les étiquettes des médicaments, etc. Dans les faits, chaque pays a ses contrefacteurs et leurs "astuces" pour se servir de la détresse des malades pour s'enrichir. En Europe, malgré la qualité des prestations des systèmes de santé et la réglementation régissant les activités pharmaceutiques, la parade est trouvée par les criminels en col blanc à travers internet. Sur la toile, le rayon des produits proposés, dont la qualité et l'authenticité existent que de nom, est vaste. Avec une place de choix pour les alicaments, les compléments nutritionnels, les produits amaigrissants et les substances susceptibles d'accroître les performances et le désir sexuels.

En Afrique, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le tiers des médicaments que nous consommons sont des faux. Que nous les achetions en pharmacie ou dans la rue, chaque année ils occasionnent au moins 700 000 morts. On a encore en mémoire le décès de 84 enfants au Nigéria en 2009 pour avoir bu du sirop contre la toux. En réalité c'était une mixture à base d'antigel dans un flacon de sirop réputé pour ses vertus curatives.

Existe-t-il une solution ? Voilà la vraie question à se poser. Quels sont les mécanismes que nous pouvons mettre en place, en plus de l'arsenal juridique pour faire barrière aux trafics multiples de faux médicaments ?

1. État des lieux

Faire face au fléau des faux médica-



ments est aujourd'hui et dans l'urgence un enjeu de santé public majeur. Selon diverses sources, entre 700 000 et 800 000 de personnes meurent chaque année à cause d'un business qui a une terminologie lugubre : la criminalité pharmaceutique. Laquelle criminalité, de l'avis des spécialistes est décrit comme « plus dangereux et plus juteux » que le trafic de drogue, du fait de l'absence de sa criminalisation dans certains pays, africains notamment.

D'après l'Institut de recherche anti-contrefaçon (IRACM) créée par Sanofi la contrefaçon de médicaments concernerait 10% des produits en circulation dans le monde, soit environ 85 milliards d'euros quoique l'Afrique, subsaharienne surtout est la plus touchée avec 30% au moins de faux médicaments.

Selon l'OMS en effet, 30% des pays disposent d'une réglementation faible ou inexistante en la matière. Il faut relever que l'appareil législatif ne différencie pas la contrefaçon de médicaments des autres formes de contrefaçons, au mieux ce trafic est logé sous la bannière de la violation de la propriété industrielle malgré ses atteintes graves à la santé. Les peines encourues pour la falsification de médicaments sont généralement du même ordre que celles auxquelles un contrefacteur de DVD ou d'articles de marques ou de grandes enseignes.

En Côte d'Ivoire, il y avait un lieu réputé pour les médicaments à moindre coût : le marché jouxtant l'ex-cinéma Roxy, dans la commune d'Adjamé. À ciel ouvert et sous les intempéries, des vendeuses y proposaient toutes sortes de produits et elles étaient quelquefois mieux fournies que les officines officielles. Elles ont souvent dit être ravitaillées par des pharmaciens et des

grossistes. Mais personne ne pouvait attester de la qualité de ce qu'elles vendaient puisqu'elles s'approvisionnaient en dehors du circuit officiel de distribution. Cela a duré des années mais aujourd'hui et plus que jamais, dans mon pays, la lutte contre les faux médicaments s'est intensifiée.

2. La nécessité d'une volonté internationale

Il semble évident que pour lutter efficacement contre le trafic de faux médicaments, la solidarité transnationale doit être de mise et chaque pays doit comprendre la nécessité de disposer d'un appareil législatif suffisamment dissuasif pour être à la hauteur des enjeux de santé public. À l'observation des lois existantes, il faut relever que les arsenaux juridiques ne sont pas dotés de sanctions suffisamment dissuasives contre les contrefacteurs de médicaments de sorte que ceux-ci se jouent de l'absence de coopération face à ce fléau pour étendre leur toile. La nécessité d'une volonté internationale se pose donc avec acuité.

C'est dans perspective qu'il faut placer la création, en 2010, de la Convention du Conseil de l'Europe sur la contrefaçon des produits médicaux et les infractions similaires menaçant la santé publique, appelée encore Convention Médicrime. À ce jour, on peut dire que c'est l'outil international qui érige en infractions pénales la fabrication, la fourniture, l'offre de fourniture et le trafic de médicaments contrefaits. L'atout de cet instrument c'est qu'il offre un cadre de coopération internationale et prévoit des mesures destinées à améliorer la coordination des actions au niveau des différents États même si l'engagement pour sa ratification peut être considéré comme faible.

La Côte d'Ivoire a donné son accord

d'adhésion en 2018 à cette convention internationale qui criminalise le trafic et les trafiquants. Le 26 février 2018, la Côte d'Ivoire a également signé avec une douzaine de pays du continent une résolution dans le but de « renforcer les efforts en matière de lutte contre les faux médicaments » et la Convention de Palerme contre la criminalité transnationale organisée.

Ce qu'il faut souligner, c'est que la prise de conscience est réelle au niveau des États. Nous avons par exemple, et cela depuis 2015, la création de ce qu'il est convenu d'appeler la « loi modèle », initiative visant à proposer des lois pour lesquelles toutes les expertises sont sollicitées afin de pouvoir mener efficacement la lutte contre les faux médicaments ; et cela sans que les États n'aient à se lancer dans des débats d'ordre juridiques fastidieux.

Créée à l'initiative de l'ONUDC, de la Banque mondiale, du Conseil de l'Europe et de l'IRACM, cette « loi modèle » offre un instrument juridique pouvant permettre aux États qui le souhaitent la réforme et la modernisation des législations nationales anti-contrefaçon de médicaments.

Nous avons également l'initiative pilotée par la Fondation Brazzaville regroupant six pays africains pour criminaliser le trafic de faux médicaments et instituer de nouvelles instances multilatérales garantes d'une lutte efficace. C'est dire que la prise de conscience est réelle et il y a bon espoir que la traque aux faux médicaments s'intensifie et cesse d'être un problème de santé publique.

En conclusion, il est difficile de parler de criminalisation du trafic de faux médicaments sans proposer des alternatives crédibles à nos populations qui souvent se tournent vers les médicaments vendus sous le manteau ou dans des conditions de conservations exécrables à cause de leur faible pouvoir d'achats ou de leur ignorance.

Nous pensons que pour rendre les initiatives de lutte contre les trafiquants plus pertinentes, il faudrait que nos États proposent des systèmes de santé comme la couverture médicale universelle permettant à moindre coût l'accès aux médicaments aux plus démunis. On pourrait également faire des caravanes d'information pour sensibiliser la population aux dangers des médicaments contrefaits ou vendus hors des circuits légaux.

C'est en cela qu'il faut davantage soutenir l'initiative de la Fondation Brazzaville pour la mobilisation de tous à travers une coordination efficace des actions.

Dr. Abdallah Albert Toikeusse Mabri, le ministre ivoirien de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

DIPLOMATIE

Bordeaux va accueillir le 28^e sommet Afrique-France

Le programme de l'événement qui se tiendra du 4 au 6 juin prévoit des conférences, des expositions, des projections, un grand concert gratuit et une rencontre sportive de haut niveau dans la grande métropole du sud-ouest du pays.

Les organisateurs des assises veulent associer localement mondes culturel, universitaire, économique, sportif et société civile à ce sommet auquel prendra part une cinquantaine de chefs d'Etat ou de gouvernement africains, à l'invitation du président français, Emmanuel Macron.

A la rencontre, qui va se tenir sur le thème de la ville et des territoires durables, une cinquantaine de rendez-vous est prévue de janvier à juin, dont notamment les « Journées nationales des diasporas africaines ». Quant aux grandes lignes du programme de festivités entourant cet événement où 25.000 visiteurs sont attendus, elles ont déjà été annoncées à la presse.

En attendant la tenue du sommet, Stéphanie Rivoal, ambassadrice et secrétaire générale du sommet, relève déjà la place de Bordeaux qui va abriter le sommet. « Des dix plus grandes villes françaises, Bordeaux est celle qui a le plus de liens avec l'Afrique », a-t-il estimé. « La ville qu'on appelait la belle endormie me semble bel et bien éveillée, bouillonnante », a-t-il relevé.

Répondant aux questions des journalistes sur le passé négrier de la ville du XVII^e au XIX^e siècles, Stéphanie Rivoal a assuré que Bordeaux avait « fait un vrai travail de mémoire » sur l'esclavage, et souligné que la ville « n'oublie pas mais regarde vers l'avenir ».

L'ambassadrice a, par ailleurs, évoqué deux moments forts du prochain sommet. Selon elle, il y aura d'abord « une rencontre sportive de haut niveau » en foot ou en rugby entre une sélection française et une sélection africaine, à laquelle assisteraient les dignitaires invités. A ce sujet, un stade de 40.000 places se trouve à un jet de pierre du Parc des expositions, où se tiendront le sommet et un grand salon professionnel baptisé la « Cité des solutions ». S'y ajoute un grand concert gratuit sur la place des Quinconces au centre de Bordeaux, l'une des plus vastes d'Europe, avec des artistes français et africains. Elle a cité parmi les « têtes d'affiche possibles » attendues, Gims, Soprano ou Youssou N'Dour.

Les organisateurs pensent que le sommet de Bordeaux devrait favoriser le développement de partenariats économiques. La rencontre s'articulera aussi avec le lancement de la saison « Africa2020 », voulue par le président Macron, grand événement culturel qui durera jusqu'en décembre 2020.

Nestor N'Gampoula

ALGÉRIE

Mise en place d'une commission chargée d'élaborer une nouvelle constitution

Le chef de l'Etat Algérien, Abdelmadjid Tebboune, a désigné, le 8 janvier, un « comité d'experts » chargé d'élaborer une nouvelle Constitution.

La commission qui compte près de vingt membres est composée presque entièrement de juristes. Elle devra remettre des propositions au président Abdelmadjid Tebboune.

À cet effet, le professeur universitaire et membre de la Commission du droit international à l'Organisation des Nations unies (ONU), Amed Laraba a été nommé pour présider ladite « commission d'experts » chargée de formuler des propositions pour une « révision constitutionnelle profonde ».

La mise en place de cette Commission est l'une des promesses faites par le nouveau président dès l'annonce de son élection. Il veut réformer la Constitution et proposer un référendum pour faire valider le texte. Selon un communiqué publié par l'agence officielle de presse, il s'agit ainsi de « répondre à l'une des principales re-

vendications du mouvement » de protestation. Pour la présidence, des consultations auront ensuite lieu avec des acteurs politiques et la société civile, avant que le texte ne soit présenté au Parlement pour être adopté, puis proposé aux Algériens par référendum.

Le président donne sept priorités à cette révision dont renforcer les droits et les libertés, moraliser la vie publique et lutter contre la corruption ou encore la séparation et l'équilibre des pouvoirs.

Depuis 1999, la Constitution avait été modifiée trois fois alors qu'Abdelaziz Bouteflika était président. Abdelmadjid Tebboune a été élu en décembre 2019 pour succéder à Abdelaziz Bouteflika, qui a démissionné de la présidence en avril dernier sous la pression de la rue.

Yvette Reine Nzaba

BARRAGE SUR LE NIL

Réunion tripartite à Addis-Abeba

La rencontre se déroule depuis hier dans la capitale éthiopienne et s'achève ce 10 janvier. L'Éthiopie se construit actuellement le plus grand barrage hydroélectrique d'Afrique, le Grand barrage de la Renaissance.

Le Grand barrage de la Renaissance va produire 6000 mégawatts d'ici fin 2022, dans un pays où la moitié de la population n'a pas l'électricité. Fierté du pays, le Grand barrage a été financé par les Éthiopiens eux-mêmes. Mais une inquiétude se répand en Égypte et au Soudan, situés en aval du Nil. L'Égypte craint que le barrage ne provoque une pénurie d'eau en réduisant le débit du Nil, qui fournit 97 % de ses besoins en eau. Depuis 2011, aucun accord n'a été trouvé entre les trois pays, en dépit de rencontres officielles régulières.

Noël Ndong

BUROTEC

Un fournisseur unique pour votre bureau

hp
lenovo
ASUS APC acer
Canon
DELL

Agence Pointe-Noire
98, Blvd Charles de Gaulle - B.P. 828
Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville
Brazzaville - République du Congo
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz

IATA

HARIOM TRAVELS
Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures

SÉJOUR TOURISTIQUE À **DUBAI**

POINTE NOIRE: Tél.: +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09
E-mail: salespn@hariomtravels.net
BRAZZAVILLE : Tél.: +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50
E-mail: salesbzv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

Le monde est à vous

KENYA

Les shebab menacent de lancer de nouvelles attaques

Les islamistes somaliens ont lancé un appel à de nouvelles actions terroristes visant les intérêts kenyans et américains, ainsi que des touristes, a-t-on appris.

Dans un communiqué, rendu public le 8 janvier, les shebab, groupe lié à Al-Qaïda, soulignent que l'attaque qu'ils avaient menée contre le camp Simba, près de Lamu (est du Kenya), qui a tué trois Américains et détruit plusieurs avions, constituait un « avertissement ».

La source demande aux djihadistes « de faire des intérêts des Etats-Unis leur première cible ». « Retirez toutes vos forces de nos terres musulmanes pendant que vous pouvez encore le faire. Sinon, préparez-vous au pire et préparez-vous à des moments périlleux, parce que le Kenya ne sera jamais en sécurité et les Kényans ne dormiront jamais en paix la nuit », affirme-t-elle. « Les touristes et les voyageurs qui visitent le pays sont avertis qu'il ne sera plus possible de visiter le Kenya en toute sécurité ou d'y faire des safaris », poursuit-on.

Le 5 janvier dernier, le commandement américain pour l'Afrique avait annoncé que

l'attaque contre le camp Simba, une base militaire américano-kenyane située dans le sud-est du Kenya, près de la frontière avec la Somalie, avait fait trois victimes ainsi que des quatre terroristes.

L'opération qui avait eu lieu près de l'île touristique de Lamu est la dernière en date des shebab au Kenya depuis que ce pays a envoyé des troupes en Somalie en 2011 pour y combattre ce groupe affilié à Al-Qaïda.

Plusieurs attaques de grande ampleur avaient déjà été perpétrées à l'intérieur du Kenya, et leurs auteurs qui ne sont autre que les shebab, affirment qu'ils agissaient en représailles à l'envoi de soldats kényans en Somalie en 2011 pour les combattre, mais aussi viser des intérêts étrangers. Le Kenya a notamment été la cible des attentats meurtriers du centre commercial Westgate à Nairobi (septembre 2013 - 67 morts) et de l'université de Garissa (avril 2015 - 148 morts). La plus récente, menée en janvier 2019 par

des shebab d'origine kényane contre un complexe de Nairobi regroupant l'hôtel Dusit et des bureaux, avait fait 21 morts.

Par leurs attaques diverses, les shebab qui ont été chassés de la capitale somalienne en 2011 montrent leur capacité à infliger des dommages importants dans la région, malgré le fait qu'ils ont perdu le contrôle des principales zones urbaines de la Somalie. Malgré la perte de leur bastion, ces terroristes - estimés entre 5.000 et 9.000 combattants - contrôlent jusqu'à présent de vastes régions rurales d'où sont organisées des actions de guérilla et des attentats-suicides.

Hors du Kenya, plus précisément à Mogadiscio, en Somalie, les rebelles islamistes ont, malgré les coûteux efforts internationaux pour les vaincre, tué le 28 décembre dernier, 81 personnes dans l'explosion d'un véhicule. C'était l'une des opérations terroristes les plus meurtrières de la décennie dans le pays.

Nestor N'Gampoula

FINANCE

Le FMI opposé à tout nouvel accord de financement de la BDEAC

Le Fonds monétaire international (FMI) appelle la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) à « éviter tout nouvel accord de financement » avec la BDEAC, sans donner les raisons, dans un communiqué.

Cette annonce arrive après l'engagement de la Banque de développement, en décembre dernier, d'apporter un concours financier de 126 milliards de francs CFA pour appuyer des projets de développement dans la sous-région. La recommandation du FMI ravive une querelle autour des sources de financement de la BDEAC. Bien que la BDEAC ait engagé des réformes pour améliorer sa gouvernance, le FMI s'oppose à la reprise de mesures de soutien de la BEAC en sa faveur, son actionnaire de référence. La dette de la BDEAC à la BEAC est estimée à 220 milliards de francs CFA.

La Banque centrale compte évaluer la mise en œuvre effective des réformes de la gouvernance recommandée, avant d'autoriser tout nouveau financement à la Banque de développement. Pour le gouverneur de la BEAC, Abbas Mahamat Tolli, cette mesure relève de la sauvegarde des intérêts de la Banque centrale. Il a été appuyé dans cette posture par le FMI, qui estime que « le rôle d'une Banque centrale n'est pas de financer une Banque de développement ». La BDEAC a été soumise à un programme de réformes visant, entre autres, le renforcement de sa gouvernance, l'arimage de sa gestion aux standards internationaux, l'amélioration de son efficacité fonctionnelle et opérationnelle, la modernisation de la gestion du personnel. Elle sait également définir de nouvelles règles d'éthique et de déontologie applicables aux administrateurs, aux dirigeants et au personnel, élargir sa zone d'intervention et trouver de nouvelles formes d'intervention.

Noël Ndong

FOOTBALL

Le bilan des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Ecosse, 1^{re} division

Pour sa deuxième saison au sein du club de Hearts of Midlothian, Clevid Dikamona n'a joué que 7 matches de Premiership, dont 4 comme titulaire. Peu utilisé par Craig Levein, limogé en octobre, puis par MacPhee, intérimaire jusqu'en décembre, le défenseur de 29 ans pense pouvoir convaincre Daniel Stendel, nommé le 2 décembre. Au sein d'une défense qui a encaissé 35 buts en 21 journées, les cartes pourraient être rebattues à la reprise le 22 janvier. Car après 21 journées, son équipe est 12e et lanterne rouge avec 13 points.

Espagne, 3^e division

Arrivé en juillet dernier, Baron Kibamba n'a pas eu vraiment l'occasion de confirmer sa saison précédente (25 matches avec Linense) depuis son recrutement par la réserve du FC Séville. Titulaire lors des 3e et 4e journées, il sort sur blessure au bout de 23 minutes le 22 septembre, lors de la 5e journée.

Plombé par les pépins physiques, le défenseur international, qui n'a plus été appelé depuis novembre 2018, n'a joué qu'une fois, le 17 novembre, avant de manquer les six derniers matches de 2019.

L'année 2020 a déjà mieux commencé avec son premier but, samedi 6 janvier, sur le terrain de Murcia.

Israël, 1^{re} division

Après 5 saisons à l'étage inférieur, et un passage par la Géorgie, Romaric Etou découvre la première division israélienne cette saison avec le Sektzia Ness Ziona, un promu.

Depuis le coup d'envoi, il a joué 16 matches de championnat, tous comme titulaire. Le latéral polyvalent évolue régulièrement en défense centrale.

Avec seulement trois victoires au compteur, dont une ce lundi 6 janvier, Etou et ses coéquipiers sont englués en fond



Bien parti pour se hisser en première division avec Cambuur, David Sambissa donnera-t-il une dimension internationale à sa jeune carrière (DR)

de classement (13e sur 14) et comptent huit longueurs de retard sur les play-offs. Il leur faudra probablement passer par les play-down pour sauver leur place dans l'élite.

Appelé à trois reprises par Valdo (en octobre 2018 et mars 2019), il est sorti du groupe depuis le début de la saison en cours.

Italie, 3^e division

Plongé dans l'anonymat depuis son départ pour la Lituanie en mars dernier, Gabriel Charpentier avait retrouvé la lumière en Italie : avec Avellino, l'attaquant de 20 ans a marqué 6 buts en 15 matches en Série C.

Treize fois titulaire, l'ancien Nantais a malheureusement été touché au genou lors de la 18e journée. Sortie sur civière, il a été opéré à un ligament croisé. Avec une absence qui devrait durer jusqu'en juin 2020, le natif de Paris ne devrait pas rejouer avec Avellino, puisqu'il n'est que prêté par le Spartaks Jurmala.

Ecosse, 1^{re} division

Pour sa deuxième saison au sein du club de Hearts of Midlothian, Clevid Dikamona n'a joué que 7 matches de Premiership, dont 4 comme titulaire. Peu utilisé par Craig Levein, limogé en octobre, puis par MacPhee, intérimaire jusqu'en décembre, le défenseur de 29 ans pense pouvoir convaincre Daniel Stendel, nommé le 2 décembre. Au sein d'une défense qui a encaissé 35 buts en 21 journées, les cartes pourraient être rebattues à la reprise le 22 janvier. Car après 21 journées, son équipe est 12e et lanterne rouge avec 13 points.

Espagne, 3e division

Arrivé en juillet dernier, Baron Kibamba n'a pas eu vraiment l'occasion de confirmer sa saison précédente (25 matches avec Linense) depuis son recrutement par la réserve du FC Séville. Titulaire lors des 3e et 4e journées, il sort sur blessure au bout de 23 minutes le 22 septembre, lors de la 5e journée.

Plombé par les pépins physiques, le défenseur international, qui n'a plus été appelé depuis novembre 2018, n'a joué qu'une fois, le 17 novembre, avant de manquer les six derniers matches de 2019.

L'année 2020 a déjà mieux commencé avec son premier but, samedi 6 janvier, sur le terrain de Murcia.

Israël, 1^{re} division

Après 5 saisons à l'étage inférieur, et un passage par la Géorgie, Romaric Etou découvre la première division israélienne cette saison avec le Sektzia Ness Ziona, un promu.

Depuis le coup d'envoi, il a joué 16 matches de championnat, tous comme titulaire. Le latéral polyvalent évolue régulièrement en défense centrale.

Avec seulement trois victoires au compteur, dont une ce lundi 6 janvier, Etou et ses coéquipiers sont englués en fond de classement (13e sur 14) et comptent huit longueurs de retard sur les play-offs. Il leur faudra probablement passer par les play-down pour sauver leur place dans l'élite.

Appelé à trois reprises par Valdo (en octobre 2018 et mars 2019), il est sorti du groupe depuis le début de la saison en cours.

Appelé à trois reprises par Valdo (en octobre 2018 et mars 2019), il est sorti du groupe depuis le début de la saison en cours.

Italie, 3e division

Plongé dans l'anonymat depuis son départ pour la Lituanie en mars dernier, Gabriel Charpentier avait retrouvé la lumière en Italie : avec Avellino, l'attaquant de 20 ans a marqué 6 buts en 15 matches en Série C.

Treize fois titulaire, l'ancien Nantais a malheureusement été touché au genou lors de la 18e journée. Sortie sur civière, il a été opéré à un ligament croisé. Avec une absence qui devrait durer jusqu'en juin 2020, le natif de Paris ne devrait pas rejouer avec Avellino, puisqu'il n'est que prêté par le Spartaks Jurmala.

Camille Delourme

LIBYE

Intense ballet diplomatique et appel à un cessez-le feu

Le risque d'une internationalisation du conflit en Libye suscite un chassé-croisé diplomatique inédit depuis le début en avril de l'offensive du maréchal Khalifa Haftar, homme fort de l'est de la Libye, sur Tripoli, siège du Gouvernement d'union nationale (GNA).

Le ballet diplomatique s'est accéléré après l'annonce par la Turquie d'envoi de troupes en soutien au GNA, reconnu par l'ONU, suscitant des craintes d'une «nouvelle Syrie». Mercredi, Ankara et Moscou, qui s'étaient déjà imposés comme des acteurs clés dans la guerre en Syrie, ont appelé à un cessez-le-feu en Libye le 12 janvier à 00H00.

Comme en Syrie, ils ont des intérêts divergents dans le dossier. Ankara affirme que 2.500 mercenaires russes combattent aux côtés de Haftar, ce que dément Moscou. L'homme fort de l'Est est également soutenu par les Emirats arabes unis, l'Arabie saoudite et l'Égypte, des rivaux régionaux de la Turquie. Mercredi soir, le chef du GNA, Fayez al-Sarraj, a salué dans un communiqué l'appel au cessez-le-feu, sans toutefois dire s'il allait s'y conformer.

L'émissaire de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé, s'est félicité de l'initiative russo-turque et a exhorté toutes les parties «à cesser immédiatement toutes les opérations militaires en Libye». Il prépare l'organisation en janvier d'une conférence internationale sur la Libye à Berlin, dans le but de mettre fin aux interférences étrangères en Libye, tandis que plusieurs pays s'activent pour trouver une sortie à la crise.

Après avoir accueilli lundi le chef du GNA et le ministre turc des Affaires étrangères, l'Algérie qui partage près de 1.000 km de frontières avec la Libye a reçu jeudi les chefs de la diplomatie de l'Italie et de l'Égypte, un pays qui partage aussi une longue frontière avec la Libye. «Tout le monde est d'accord pour un cessez-le-feu en Libye», a déclaré l'Italien Luigi Di Maio, cité par l'agence officielle algérienne APS.

Soucieuse de rester à «équidistance» des deux camps en guerre en Libye, Alger a dit rejeter «toute ingérence étrangère» et exhorte «toutes les composantes et parties libyennes (...) à un retour rapide au processus du dialogue national inclusif». Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, s'est rendu en Tunisie, un autre voisin de la Libye, où il a souligné que «le risque d'escalade (...) menace de déstabiliser l'ensemble de la région». Tunis attendait aussi jeudi le ministre des Affaires étrangères saoudiennes, Fayçal ben Farhane, sur l'affaire libyenne.

Le dossier libyen était également au centre d'une rencontre mercredi au Caire entre M. Le Drian et ses homologues italien, égyptien, chypriote et grec, mais cette réunion a illustré de nouveau

les divisions de la communauté internationale. Dans un communiqué que Luigi Di Maio n'a pas signé, Paris, Le Caire, Nicosie et Athènes ont jugé «nuls et nonavenus» les accords signés en novembre entre Ankara et le GNA, le second permettant à la Turquie de faire valoir des droits sur de vastes zones en Méditerranée orientale. Le premier accord porte sur la coopération militaire qui permet à la Turquie d'envoyer des troupes en Libye, pays avec lequel l'Italie entretient des liens historiquement étroits. Selon des analystes, Rome voit d'un mauvais œil le rôle grandissant en Libye d'autres pays comme la Turquie ou la Russie. Ainsi, le Premier ministre italien Giuseppe Conte a reçu mercredi le maréchal Haftar à Rome et l'a appelé à cesser son offensive. Il l'a également mis en garde contre les risques pour la stabilité de la

région tout entière. Selon la presse libyenne et italienne, Giuseppe Conté aurait tenté d'organiser une réunion entre Haftar et Fayez al-Sarraj. Mais quand il a appris que Haftar l'avait précédé à Rome, M. Sarraj qui venait de Bruxelles serait finalement rentré à Tripoli.

A Bruxelles, l'Union européenne a promis mercredi à M. Sarraj d'«intensifier ses efforts» pour une solution pacifique en Libye. «L'UE soutient pleinement le processus de Berlin et toutes les initiatives des Nations unies visant à trouver une solution politique globale à la crise», a affirmé le Conseil européen. Sur le terrain, les combats font toujours rage au sud de Tripoli où les pro-Haftar tentent de rentrer dans la ville, auréolés par leur conquête-éclair lundi de Syrte, verrou stratégique entre l'est et l'ouest de la Libye.

D'après AFP

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME
DE LA SEMAINE
DU 06 AU 12 JANVIER

MARDI 07 JANVIER
18H30 CINE-CLUB : EDMOND

MERCREDI 08 JANVIER
15H00 DEBAT D'IDEES : DANS QUELLES VILLES VIV(R)ONS NOUS ?
19H00 MERCREDI A LA CAFET' : NALDSO

JEUDI 09 JANVIER
15H00 DANSE : TRÔNE 100% BATTLE DE KRUMP / PARVIS

VENDREDI 10 JANVIER
15H00 RENCONTRE LITTÉRAIRE EN HOMMAGE À GEORGES BALANDIER
AVEC LES AUTEURS DU LIVRE *RETOUR AUX "BRAZZAVILLES NOIRES"*

19H00 HUMOUR : BONANA 2020

SAMEDI 11 JANVIER
10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE ET RENCONTRES DE SCRABBLE)

19H00 HUMOUR : BONANA 2020

DIMANCHE 12 JANVIER
17H30 DIMANCHE A LA CAFE'T : LES BANTOUS DE LA CAPITALE



Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur www.institutfrancais-congo.com



AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT LOCAL

Réf: FM 2018 - 2020/TRANSIT-UOP-CG - 2020/A01

Dans le cadre de ses activités humanitaires au Congo, la Croix-Rouge Française souhaite acheter les prestations de services en transit import/export (DAP/CIP) aérien, maritime et routier aux différents ports d'entrée, dédouanement, entreposage et traitement de cargo.

Nous invitons les entreprises souhaitant soumissionner à venir retirer un dossier à la Croix-Rouge Française avant le 24/01/2020 à l'adresse suivante :

Croix-Rouge Française :
290 Ter Batignolles
Contact : Elvyne SIASSIA
Tél : + 242 05 301 12 73

La remise des dossiers d'appel d'offre est fixée au 04/02/2020 avant 16 heures précises.

Ou par mail adressé à log-congo.frc@croix-rouge.fr

Avec CC achat-congo.frc@croix-rouge.fr

INTERVIEW

Euloge Landry Kolelas : « La pacification du Pool préoccupe le président de la République »

Nommé depuis plus de deux ans comme haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolélas fait, dans une interview aux Dépêches de Brazzaville, le point de son action et des activités menées après la phase de ramassage des armes. Rappelant l'engagement pris par le président de la République sur ce dossier, il évoque les axes du Programme de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) des ex-combattants pour lequel un appui des partenaires est toujours attendu.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Trois ans après votre prise de fonctions, qu'est-ce qui a été fait dans le cadre du programme de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) des ex-combattants ninjas ?

Euloge Landry Kolelas (E.L.K.) : Les grands repères de ce qui a été fait se résument, jusqu'à la date du 29 décembre à la requête aux Nations Unies pour un appui multiforme au processus de pacification du département du Pool ; à la co-coordination de l'opération « ramassage des armes », avec la Commission Ad hoc Mixte Paritaire, issue de l'Accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités, signé le 23 décembre 2017, et 5.665 ex-combattants ont été profilés.

La réponse positive des Nations unies à notre requête a permis au pays de recevoir diverses missions techniques onusiennes ayant abouti à l'élaboration du programme de Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR), signé le 31 août 2018 conjointement par le Haut-Commissaire à la Réinsertion des Ex-Combattants pour le gouvernement et le commandant Résident, pour les Nations unies.

Prélude au démarrage de ce programme et afin de capitaliser les leçons tirées des expériences DDR passées, les parties prenantes au processus ont convenu de la nécessité de mettre en œuvre le projet « Consolidation de la paix et démarrage du processus DDR pour le Département du Pool en Répu-

blique du Congo », dont le but est de contribuer à poser les bases de la réussite de la mise en œuvre du programme ci-dessus cité.

Les réalisations découlant des trois résultats attendus de ce projet ont permis la mise en place des plateformes de dialogue et de réconciliation dans les 15 entités territoriales et le chef-lieu du département, ainsi que les conflits gérés par les 15 comités de dialogue mis en place, ont renforcé la libre circulation des personnes, biens et services.

Le renforcement des activités mixtes de réinsertion et de réhabilitation d'infrastructures de base a contribué au renforcement de la cohabitation pacifique.

Les appuis catalytiques collectifs à certains ex-combattants dans la communauté ont renforcé leur resocialisation et participé à la consolidation de la cohésion sociale.

Par ailleurs, le renforcement des capacités des médias sur le traitement de l'information en post-crise et la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations unies, de la force publique et la société civile sur le respect des droits humains, la sensibilisation au genre, au recrutement des psychologues/sages-femmes pour la prise en charge des violences faites aux femmes, le renforcement de l'état civil pour minimiser les risques d'apatridie et le monitoring de la protection, sont des actions perceptibles et appréciées au niveau des acteurs et des communautés comme ayant beaucoup contribué à la consolidation de la paix et à la promotion des droits humains.

L'interdiction aux militaires de se promener avec les armes, recommandées par les échanges communautaires, a renforcé la confiance, ce qui a rendu possible toutes ces actions catalytiques qui ont contribué à la relance des économies locales.

La poursuite des concertations locales et la gestion des conflits à travers les comités de dialogue et de réconciliation, ainsi que bien d'autres initiatives ont contribué au renforcement de la décriminalisation de l'environnement socio-politique et sécuritaire, exprimée aujourd'hui à travers la totale libre circulation des personnes, biens et services.

Toutes ces actions qui participent de la poursuite du dialogue intracommunautaire et à l'amélioration des moyens d'existence des communautés restent de nos jours un socle acquis à la consolidation de la paix.

Je rassure les différents partenaires que le processus de pacification du Pool demeure une préoccupation majeure de la Présidence de la République, dans la mesure où la poursuite de l'accélération de ce processus, le démarrage effectif du programme de désarmement, démobilisation et réintégration, la réparation des séquelles de guerre et l'éducation citoyenne sont inscrits parmi les activités prioritaires du Cabinet du chef de l'Etat.

L.D.B. : Quels sont les grands axes de ce programme ?

E.L.K. : A la différence des précédents programmes de démobilisation, désarmement et réinsertion

que le Congo a connus, le présent Programme de DDR a la particularité de prendre en compte à la fois les ex-combattants, leurs associés ainsi que les membres de leurs communautés d'accueil (population civile).

Ce programme pour le Pool a quatre grands axes ou composantes, à savoir : le désarmement, la démobilisation/réinsertion, la réintégration socioéconomique et la prise en compte des aspects transversaux.

LDB : Après la phase de ramassage des armes menée avec l'appui des partenaires du système des Nations unies, à quel niveau se situe le processus enclenché après les accords de décembre entre le gouvernement et le Pasteur Ntoumi ?

E.L.K. : Je tiens avant tout à rappeler que l'opération « ramassage des armes » a été pilotée par la Commission Ad hoc mixte paritaire, issue de l'Accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités, signé le 23 décembre 2017 à Kinkala.

Le Haut-commissariat à la réinsertion des Ex-combattants et le système des Nations unies ont pris part à la coordination de cette opération à travers leurs représentants. Les délégués du Haut-commissariat à la réinsertion des Ex-combattants ont procédé au profilage de 5.665 ex-combattants.

Le processus enclenché après l'Accord du 23 décembre 2017 est bel et bien sur les rails. A ce jour, les conditions de réintégration de ces ex-combattants profilés sont mises en place et n'attendent que

le démarrage effectif du DDR.

LDB : La table ronde organisée en octobre 2018 estimait à 8,3 milliards FCFA les besoins financiers du DDR. Aviez-vous le soutien des partenaires pour mobiliser l'ensemble du montant ?

E.L.K. : Le coût estimatif de la mise en œuvre du programme DDR pour le Département du Pool est effectivement de 8,3 milliards FCFA dont 2 milliards FCFA au titre de la contrepartie nationale et 6,3 milliards FCFA attendus des partenaires.

Le soutien des partenaires bilatéraux et multilatéraux demeure un des acquis majeurs de l'action diplomatique engagée par le gouvernement, cependant celui-ci est conditionné au décaissement de la contrepartie nationale.

LDB : L'une des premières clauses de l'accord de Kinkala concerne le statut de Frédéric Bintsamou alias Pasteur Ntoumi. Aviez-vous eu des contacts avec lui ?

E.L.K. : Le Pasteur Ntoumi demeure un partenaire dans le processus de pacification du département du Pool, au terme de l'Accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités du 23 décembre 2017.

De ce fait, des mécanismes officiels ont été mis en place pour favoriser des consultations toutes les fois que le besoin s'impose, notamment, à travers ses représentants à la Commission Ad hoc Mixte Paritaire.

Les Dépêches de Brazzaville

ECONOMIE VERTE

Près de cent milliards de FCFA pour valoriser la culture du Bambou au Congo

La ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, a ratifié, le 8 janvier à Brazzaville, un protocole d'accord avec le président directeur général du Fonds national de développement du Congo (FNDC), Huo Kouyin, visant à industrialiser le Bambou et en faire un pilier de l'économie verte en République du Congo.

« Nous prévoyons de mettre en place un Fonds industriel des bambous en vue de promouvoir la planification et le développement de l'industrie du bambou en un développement rapide.

Nous mettrons également en place l'institut de recherche en économie des ressources en bambou », a révélé Huo Kouyin.

Selon ce dernier, ce projet d'une valeur de près de 100 milliards de Francs CFA ouvrira plus de cinq mille emplois aux Congolais. Il ré-

duira par conséquent la pauvreté puis contribuera au développement social et économique du pays.

Le FNDC entend concrétiser l'initiative du développement de la filière bambou, en construisant des bambouseraies (plantations

de bambous). « Le Congo a de vastes zones de savane, le rôle du développement économique est peu probable, en particulier les ressources forestières sont insuffisantes, mais aussi entravent sérieusement le développement économique du Congo », a fait savoir Huo Kouyin qui a promis mettre en place des idées innovatrices pour construire une économie florissante et prospère.

Ce bambou sera exploité et commercialisé afin d'être valorisé à travers l'implantation des usines de transformation de bambous en débités, aliments, textiles et bien d'autres produits finis, indique le document du protocole d'accord. Pour sa part, la ministre de l'Economie forestière a rappelé qu'en

2018 quelques cadres congolais avaient été en stage en Chine afin de s'imprégner des techniques de domestication et de transformation des bambous qui constituent de précieux puits de carbone.

« Les bambous absorbent beaucoup plus de gaz carbonique que les plantations d'autres espèces d'arbres, soit environ 62 tonnes par hectare », a-t-elle expliqué avant de relever l'usage multiple de cet espèce. Le bambou est utilisé, entre autres, en construction, à l'échafaudage. Il servait de toit, de mur, de chaise, de banc et de lit.

Grâce à son réseau racinaire très dense sur 60 centimètres de profondeur, il restaure des sols appauvris en limitant les érosions

Lopelle Mboussa Gassia

« Les bambous absorbent beaucoup plus de gaz carbonique que les plantations d'autres espèces d'arbres, soit environ 62 tonnes par hectare »



PROJET CHOLLET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° 00000007/19/AMI/MINEE-MEH/DPC DU 19 DEC 2019

POUR LA SELECTION D'UN INGENIEUR CONSEIL CHARGE DE L'ASSISTANCE DU MAÎTRE D'OUVRAGE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DE LA CONCEPTION ET REALISATION DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE CHOLLET ET DES LIGNES ELECTRIQUES ASSOCIEES

1. Dans le cadre de l'intégration des économies de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et en exécution du Protocole d'Accord pour la réalisation de la centrale hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques associées, signé le 28 octobre 2010 entre la République du Cameroun et la République du Congo, les Gouvernements des deux pays décident de confier à un partenaire la réalisation des études, la construction et l'exploitation en mode Build Operate and Transfer (BOT) d'une centrale hydroélectrique au site de Chollet et des lignes électriques associées.

2. A la suite de l'Avis à Manifestation d'Intérêt signé le 1er août 2019 par les Ministres en charge de l'Energie du Cameroun et du Congo, relatif à la sélection dudit partenaire, quatre (04) Entreprises ont été retenues dans la liste restreinte publiée le 06 octobre 2019 à Brazzaville.

3. La centrale hydroélectrique de Chollet dont le potentiel est estimé à 600 MW et les lignes électriques associées s'intègrent dans la future interconnexion sous régionale (Cameroun, Congo, Gabon et Centrafrique). Le site du Projet est situé à la frontière entre le Cameroun et le Congo, à environ 126 km de la localité camerounaise de Mouloundou et à 70 km en amont de la localité congolaise de Ngbala.

4. Les Ministres en charge de l'Energie des deux pays prévoient de sélectionner, par voie d'Appel d'Offres International Restreint, un Ingénieur Conseil chargé de l'assistance du Maître d'Ouvrage pour le contrôle et la surveillance de la conception et réalisation du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Chollet sur la rivière Dja (Ngoko sur son cours inférieur) et des lignes électriques associées en mode BOT.

A cet effet, ils invitent toute personne morale intéressée par le présent Avis ayant une expertise avérée dans le domaine des études, de la construction des centrales hydroélectriques et des réseaux de transport, à participer au processus de sélection en soumettant par écrit pour l'ensemble des lots décrits

ci-dessous, en langue française ou en langue anglaise avec traduction française faisant foi, son dossier de candidature au siège du Projet à l'adresse suivante :

DIRECTION DU PROJET CHOLLET
Immeuble Energie Electrique du Congo « E2C. SA »
Avenue Felix EBOUE à côté de l'ambassade de Russie
BP: 103 - BRAZZAVILLE-CONGO
Tél : (+237) 677 61 40 83
Tél : (+242) 06 669 79 95
E. mail : direction@chollet-projet.cg

5. Le Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Chollet comporte deux (02) lots constitués chacun de plusieurs composantes réparties ainsi qu'il suit :
Lot 1 : Aménagement hydroélectrique
- Composante 1 : Barrage, centrale et ouvrages connexes;
- Composante 2 : Construction des voies d'accès au site dans les deux pays;
- Composante 4 : Gestion environnementale et sociale ;
- Composante 5 : Renforcement des capacités et transfert des compétences.
Lot 2 : Réseau de transport
- Composante 3 : Postes et Lignes d'évacuation de l'énergie électrique vers le Cameroun et vers le Congo ;
- Composante 4 : Gestion environnementale et sociale ;
- Composante 5 : Renforcement des capacités et transfert des compétences.

6. Les candidats intéressés doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour assister le Maître d'Ouvrage dudit Projet à exécuter en mode BOT (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, capacité financière et capacité de mobilisation des fonds ainsi que toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec ce type de Projet), et à faire respecter les exigences en matière de Sous-traitance locale etc.

Les soumissionnaires peuvent se mettre en groupement. Dans ce cas, ils devront joindre un Accord de

Groupement précisant les rôles de chaque Partie. L'Accord doit montrer que les Parties seront conjointement et solidairement responsables de leur offre. Les Parties devront également désigner le mandataire qui aura le pouvoir de représenter valablement le groupement durant l'Appel d'Offres International Restreint.

7. Les critères de pré-qualification sont les suivants :
(i)-les qualifications générales et l'expérience du candidat dans l'assistance du Maître d'Ouvrage dans la conception et dans la réalisation des centrales hydroélectriques ainsi que des postes et lignes de transport d'électricité ;
(ii)-l'expérience du candidat dans la réalisation des missions similaires à la présente (environnement et envergure de l'ouvrage) ;
(iii)-la qualification et l'expertise du personnel clé ;
(iv)-la capacité logistique pour la réalisation du projet ;
(v)-la disponibilité à assurer l'assistance du Maître d'Ouvrage dans les délais à compter de la notification de sa sélection ;
(vi)-la capacité à assister le Maître d'Ouvrage dans la sélection du Partenaire du projet ;
(vii)-la capacité à appuyer le Maître d'Ouvrage dans le renforcement des capacités de certains de ses personnels.

8. Les dossiers de Manifestation d'Intérêt comprenant un dossier administratif, un dossier technique et un dossier financier doivent être présentés en sept (07) exemplaires physiques dont un (01) original et six (6) copies, marqués comme tels avec une version sur support numérique (CD ou clé USB), dans une enveloppe scellée et sans raison sociale. Ils seront adressés à la Direction du Projet Chollet sise à Brazzaville, République du Congo, au plus tard le 02 mars 2020 à 15 heures 30 minutes, heure locale, et porter expressément la mention suivante : « Avis à Manifestation d'Intérêt pour la sélection d'un Ingénieur Conseil chargé de l'assistance du Maître d'Ouvrage pour le contrôle et la surveillance dans la conception et dans la réalisation du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Chollet et les lignes électriques associées ». « A n'ouvrir qu'en séance

de dépouillement ». Nota : Les dossiers transmis par voie électronique seront déclarés non conformes et rejetés.

9. L'ouverture des plis se fera en un temps, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, le 03 mars 2020 à 10 heures précises au siège du Projet.

10. Les frais d'acquisition des dossiers de pré-qualification (DPQ) s'élèvent à cinq (05) millions de FCFA non remboursables, payables par chèque ou par virement bancaire au compte de la Direction du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Chollet domicilié dans les livres de la Banque Postale du Congo à Brazzaville, compte N°30019 1000110633440008-63.

11. Les résultats de la pré-qualification seront connus des candidats au plus tard quarante-cinq (45) jours à compter de la date limite de dépôt des dossiers de candidatures. Les candidats retenus recevront une lettre d'invitation à soumissionner.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires aux adresses ci-dessous, les jours ouvrables, de 07 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes.

Pour le Cameroun :
DIRECTION DU PROJET S/C MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
DIRECTION DE L'ELECTRICITE
B.P. : 70 Yaoundé-Cameroun
Tél : (+237) 677 61 40 83
Fax : (+237) 222 22 61 77
E. mail : cabinet.minee@gmail.com
Pour le Congo :
DIRECTION DU PROJET S/C MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION GENERALE DE L'ENERGIE
Immeuble Mines et Energie, Rond-point du CCF
B.P. : 2120 - BRAZZAVILLE - CONGO
Tél : (+242) 05 553 21 90 / 06 493 25 61
E. mail : meh_cab@yahoo.fr

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

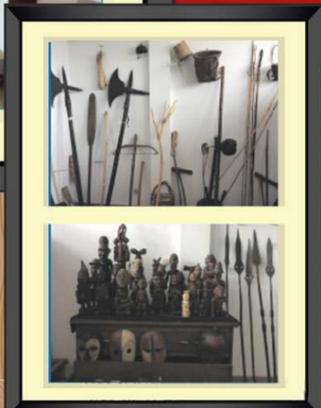
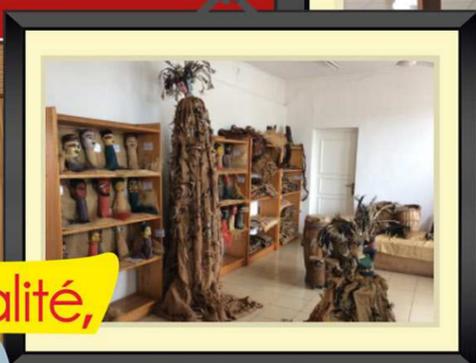
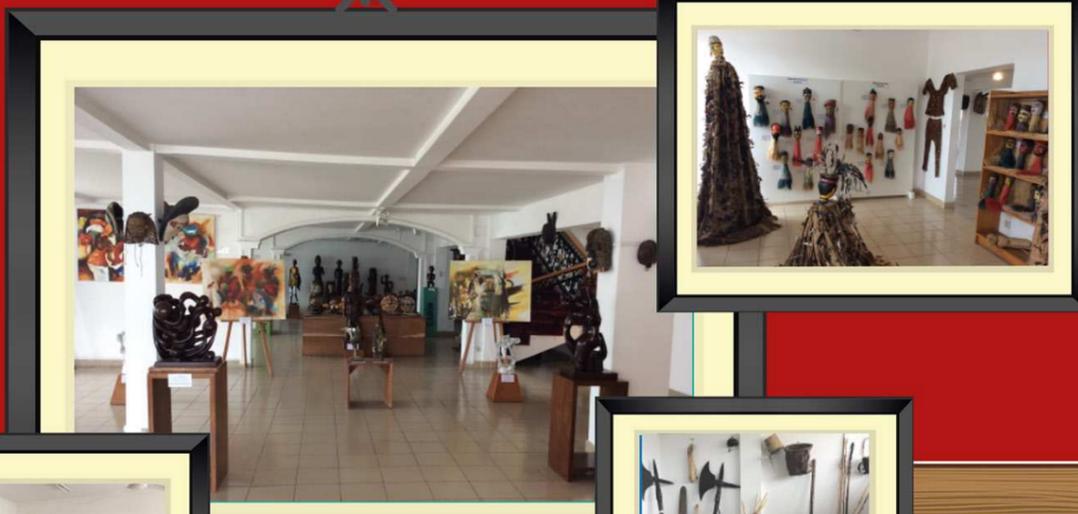
Musée du Bassin du Congo



de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

- SCULPTURES
- PEINTURES
- CÉRAMIQUES
- MUSIQUE



L'art dans sa Généralité, de la Tradition à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso immeuble les manguiers (Mpila) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

STATISTIQUES

Les techniciens évaluent la mise en œuvre du PSTAT

Le directeur général de l'Institut national de la statistique (INS), Gabriel Batsanga, a ouvert le 9 janvier à Brazzaville, l'atelier de suivi-évaluation opérationnel du projet de renforcement des capacités en statistique (Pstat).

L'objectif dudit atelier est d'évaluer la mise en œuvre du programme de travail et du budget 2019, et de dégager les perspectives pour les dix-huit mois restants du projet.

Il vise également à définir les grandes orientations du plan de travail et du budget annuel (PTBA), à présenter la stratégie de mise en œuvre des activités du projet assortie d'un plan de suivi-évaluation opérationnel de la mise en œuvre, à présenter une feuille de route pour booster les indicateurs du



Les participants à l'ouverture de l'atelier

« L'organisation de cet atelier répond à plusieurs impératifs dont celui d'évaluer l'état d'avancement des activités programmées en 2019, recenser les difficultés et proposer des améliorations réalistes qui permettront de faire avancer le projet dans la direction souhaitée »

cadre de résultats dans les mois prochains, à valider le rapport d'exécution du programme de travail et du budget 2019, etc.

« L'organisation de cet atelier répond à plusieurs impératifs dont celui d'évaluer l'état d'avancement des activités programmées en 2019, recenser les difficultés et proposer des améliorations réalistes qui permettront de faire avancer le projet dans la direction souhaitée », a signifié le directeur général de

l'INS, Gabriel Batsanga.

Pour lui, l'évènement de ce jour illustre les nombreuses actions par lesquelles le gouvernement de la République du Congo à travers le ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale entend contribuer au renforcement du système statistique congolais en le rendant fiable et performant.

A cet effet, la tenue de cet atelier s'inscrit dans un contexte assez particulier compte tenu

de l'impérative de clôture du projet dans les 18 mois prochains et des grands défis à relever en 2020. Pour ce faire, des stratégies de mise en œuvre des activités assorties des plans de suivi opérationnel ont été élaborées en vue de canaliser les efforts vers l'atteinte imminente des résultats.

« Cette rencontre est prescrite dans l'accord de financement qui lie le gouvernement et la Banque mondiale (BM) sur le

Pstat. Elle nous permet de faire le point des activités qui ont été réalisées avec nos partenaires au cours de l'année écoulée », a indiqué le coordonnateur du Pstat, Patrick Valéry Alakoua.

Pendant deux jours, la formation s'articulera autour de cinq sessions, à savoir : le rapport d'exécution du programme de travail et du budget 2019, le programme d'activités pour la période 2020-2021, la stratégie de mise en œuvre des activités du projet assortie d'un plan de suivi-évaluation opérationnel, la stratégie de communication du projet et enfin le cadre des résultats et le suivi des indicateurs.

L'atelier réunira une cinquantaine de personnes ressources représentant les bénéficiaires institutionnels, les parties prenantes ou responsables des projets appuyés par le Pstat.

Par ailleurs, ledit atelier offre une opportunité de rassembler toutes les parties prenantes afin de dresser un bilan des activités de l'année dernière et d'adopter la feuille de route de l'année 2020.

Gloria Imelda Lossele

INFRASTRUCTURES

Le chantier routier reprend son cours dans le Pool

A la faveur du retour effectif de la paix dans le Pool, le ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, Emile Ouosso, a lancé officiellement, le 9 janvier à Nganga Lingolo, les travaux d'aménagement et de réhabilitation du réseau routier de ce département.

Sur une longueur totale de 227,2 km, les travaux d'aménagement de la route Nganga Lingolo-Linzolo-Mbandza Dounga-Voka (86km) seront exécutés par la société forestière Taman Industries LTD pour un montant de 3.303.315.896 FCFA sur financement de l'Etat congolais. Ces travaux ont été lancés en présence des ministres Rosalie Matondo de l'Économie forestière, Antoine Nicéphore Thomas Fylla de Saint-Eudes de l'Enseignement technique et professionnel, et Yvonne Adélaïde Mougany des Petites et moyennes entreprises. Autres axes à réaliser : Mayitokou-Goma Tsé Tsé (12km) ; ainsi que les routes des districts de Loumo, Louingui et Boko.

Les routes retenues seront construites conformément aux normes forestières pour les terrassements et celles des travaux publics pour la construction des ouvrages de type dalots. Sur le volet terrassements, il est prévu le débroussaillage mécanique de la route en zone de savane arbustive sur une largeur de 15m ; l'élargissement de l'emprise de la route dans les zones encaissées au moyen des déblais mis en dépôt ; le traitement des pentes ravinées ; le recharge-

ment de la route à la latérite sur une épaisseur de 15cm ; la réalisation des remblais ordinaires puis le reprofilage lourd y compris la création des saignés et divergents.

« L'entretien de cette route était tant attendu. Actuellement, il faut deux heures pour arriver à Brazzaville sur 54km alors qu'avant nous faisons 45 minutes à partir de Linzolo. La réalisation de cette route permettra de désengorger cet axe productif. C'est la route économique de la partie sud », a témoigné le député de Mbandza Dounga, Bernard Tchibambéléla. Notons que le gouvernement a engagé, depuis 2018, des actions de réouverture, d'aménagement et de réhabilitation du réseau routier de ce département « fortement dégradé ».

La RN1 menacée de coupure

La route nationale N°1 bis, axe Nganga Lingolo-Kinkala est fortement menacée par trois érosions notamment à Nguéla Tsétséké au PK35+000 ; Koubola au PK21+500, et à Sissia au PK 13+700.

« Depuis l'arrêt des travaux sur les différents fronts de notre réseau routier national et en particulier dans le département du

Pool, il avait été observé une dégradation très prononcée des routes, caractérisée par le retour massif de la végétation, par l'effondrement de certains ouvrages de franchissement, par l'apparition des ravins, exposant à coup sûr certaines routes à des ruptures de trafic et d'autres à des sérieux risques de coupure, à l'instar de la Route nationale N°1 bis au tronçon Nganga Lingolo-Kinkala », a indiqué le directeur général de l'entretien routier, Blaise Onanga.

A Koubola, le ravin situé à environ 30 mètres du poste de péage a ébranlé certains ouvrages. Mais la menace qui guette cette route est plus grave à Nguéla Tsétséké et à Siassia, où l'érosion se situe respectivement à zéro mètre et à environ 5 mètres de la chaussée. « A Nguéla Tsétséké, l'ouvrage est déjà dans le ravin », a confirmé le directeur départemental de l'entretien routier (Pool), Gildas Davy Mougabio.

Face aux pluies diluviennes, le Conseil départemental du Pool, conjointement avec la Préfecture et la direction départementale de l'Entretien routier ont trouvé une solution temporaire avant l'entame



Emile Ouosso lançant les travaux

des travaux d'envergure. « Nous avons temporairement supprimé les divergents qui vont vers le ravin, donc nous avons mis des saignés et des trous perdus pour diminuer le débit des eaux. Depuis cette initiative, l'évolution du ravin a été ralentie. Les eaux sont orientées dans les trous perdus et les divergents pour éviter une dégradation avancée », a expliqué le directeur départemental de l'entretien routier.

Après constat, le gouvernement rassure que ces ravins seront traités par la société Taman Industries LTD, comme inscrit dans son cahier des charges. Cette entreprise sera également à pied d'œuvre pour la réhabilitation des bretelles au niveau de Loumo-Tombomanianga, outre l'aménagement du tronçon Nganga Lingolo-Linzolo-Mbandza Dounga-Voka.

En perspective...

Dans sa politique de désenclavement de l'arrière-pays et de développement des infrastructures

routières de plus en plus proches des bassins de production, le gouvernement entend, dans le cadre du partenariat entre le gouvernement et les sociétés forestières en activité au Congo, reprendre des actions portant réouverture, aménagement et réhabilitation des routes des districts de Goma Tsé Tsé, Mbandza Ndounga, Louingui, Loumo et Boko.

Il s'agit notamment de l'axe Nganga Lingolo-Linzolo-Mbandza Ndounga-Kimpandzou-Voka (86km) ; Kimbouzi-Mbandza-Bémbé (8,7km) ; Nsaka-Mbandza-Nganga (13,2km) ; Mbandza-Nganga-Ngoundianda (7,0km) ; Mpangou-Kimbouta-Frontière RDC (6,0km) ; Bintou-Mbandza Kola-Kala (20,5km) ; Bandza Nkolo-mayombe-Mbandza-Ntombo (11,8km) ; Mayitokou-Goma Tsé Tsé (12km) ; Carrefour Musana-Moukoko-Sakamesso-Kimboukou-Mazi-Moulenda-Mbandza Tibi-Kimbeti (28km) ; Kimpala-Mpété-Yanga Moukongo-Kélékété-Mbandza Nganga (34km).

Josiane Mambou Loukoulou

VOIRIES DE BRAZZAVILLE

La corniche momentanément fermée à la circulation

Après l'effondrement d'une partie du trottoir de la corniche qui jouxte le fleuve, la route ne sera pas opérationnelle, le temps pour la société chinoise CBRC l'ayant construite d'établir scientifiquement les causes de la catastrophe avant sa réparation.

« Dans l'urgence la route doit être fermée pour la protéger, de sorte que le glissement de terrain ne puisse pas s'aggraver », a indiqué le ministre de l'Aménagement, de l'équipement du territoire et des Grands Travaux, Jean Jacques Bouya, qui a effectué une descente sur le terrain pour se faire une idée de l'effondrement du trottoir de la corniche survenu dans la nuit du 8 au 9 janvier. A pre-



Le trottoir de la corniche effondré

« Dans l'urgence la route doit être fermée pour la protéger, de sorte que le glissement de terrain ne puisse pas s'aggraver »

mière vue, les explications du ministre soulignent que les ballasts qui soutiennent l'ensemble de la chaussée sont restés longtemps dans l'eau avec la montée du fleuve. La décrue qui commence fragilise ainsi certains matériaux. D'où l'effondrement des berges sur une centaine de mètres. La chaussée elle-même n'est pas

touchée.

En début d'après-midi, le Premier ministre, Clément Mouamba, a présidé une réunion interministérielle associant les responsables territoriaux de Brazzaville, notamment le préfet et le maire de la ville. La question brûlante de la corniche a été à l'ordre du jour. « Sous la houlette du

chef du gouvernement, nous avons évoqué de manière globale tous les phénomènes environnementaux (érosions, ensablement, inondations) qui aujourd'hui sont une préoccupation majeure pour les pouvoirs publics. Cela traduit la volonté du gouvernement d'aller vers les solutions d'urgence sur

ces questions qui touchent nos populations dans les différents quartiers de Brazzaville », a expliqué le ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement Thierry Mougalla au sortir de ladite réunion.

Les techniciens de la société chinoise qui a construit cette route ont amorcé le travail de terrain pour sécuriser la chaussée après le passage des différentes autorités sur les lieux.

Pour sa part, le maire de Brazzaville a reconnu que la chaussée de la corniche avait permis de désengorger les artères au centre-ville. La circulation pourrait redevenir saturée le temps que sera fermée la corniche pour les travaux de réhabilitation. Ce qui est sûr, c'est qu'avec un peu de patience, les Brazzavillois, sportifs et touristes vont renouer avec la corniche.

Rominique Makaya

RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRÉCAIRES

L'étendue des chantiers

Une récente étude présente la fragilité des zones urbaines face aux risques d'inondations, aux érosions et autres aléas climatiques. Ces données devraient servir à la mise en œuvre du Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (Durquap), cofinancé par le gouvernement et la Banque mondiale.

Ces données concernent deux quartiers bénéficiaires Mboukou et Tchiniambi, respectivement dans le troisième arrondissement Tié-Tié et le quatrième arrondissement Loandjili, à Pointe-Noire. D'après les experts, le quar-

tier Mboukou présente des cas particuliers qui interpellent. Bien qu'urbanisé, où une grande partie de sa surface est bétonnée, le quartier est exposé à l'érosion de la chaussée (jusqu'à 40cm) causée par la pluie et l'écoulement

des eaux. Les fortes pluies provoquent souvent la stagnation des eaux sous forme de flaques persistantes constatée dans la localité.

C'est plus l'intensité des précipitations qui est responsable des aléas hydro-climatiques

et celle-ci peut être très marquée dans la région ; les cumuls supérieurs à 80mm/24h sont relativement fréquents et on a atteint 99mm/24h le 13 septembre 2012, l'intensité instantanée d'occurrence décennale atteignant 380mm/h. L'absence des données fiables ne permet pas de faire le lien entre la situation dans le quartier Mboukou et les inquiétudes des spécialistes sur l'exacerbation des phénomènes climatiques, dont le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

Quant au quartier Tchiniambi, topographiquement plat, avec des secteurs élevés d'une altitude de 23 m, les sols sont ferrallitiques sablo-limoneux et ocres-jaunes qui rendent la zone résistante à l'érosion hydrique. À proximité des cours d'eau, les sols alluviaux sont constitués des mêmes sables limoneux qui sont enrichis en matière organique ; ce qui leur donne une couleur noire.

À en croire les environnementalistes, ces sols sont à l'origine d'affaissements et de tassements pouvant endommager

les habitations. De plus, ils sont souvent recouverts d'une mince croûte de battance et contiennent des micro-organismes végétaux à l'origine du ruissellement.

De nombreux cas de maladies associés aux régions humides sont déplorés, notamment le paludisme et les maladies diarrhéiques. L'enquête réalisée auprès de 300 personnes montre que les populations sont conscientes de la présence des aléas naturels, mais le risque d'inondation préoccupe moins les riverains.

L'enquête de terrain révèle une aggravation de la vulnérabilité des populations ou une amplification des aléas. La variabilité des précipitations est plus délicate à envisager du fait de nombreuses inconnues sur le rôle du couvert nuageux sur les climats. L'avenir des crues est donc très incertain, car le débit du cours d'eau a tendance à diminuer avec les précipitations qui renforcent l'évaporation et à augmenter en cas de précipitations plus importantes.

Fiacre Kombo



Un quartier précaire inondé DR

JOURNÉE NATIONALE DU CIVISME

Capitaliser sur les appels du chef de l'Etat au changement de mentalités

Célébrée le 11 janvier de chaque année depuis deux ans, cette journée est une occasion de réinscrire, d'après la ministre de la Jeunesse et de l'Education civique, Destinée Hermella Doukaga, dans la conscience collective, « le sens du patriotisme en tant que valeur sociale cardinale d'exaltation de l'amour de la patrie, gage d'un développement harmonieux et durable ».

La deuxième édition de la Journée nationale du civisme est commémorée sur le thème : « Civisme : facteur de développement et du mieux vivre ». Rendant public le message du gouvernement, en prélude à cet évènement, Destinée Hermella Doukaga a invité les Congolais à une véritable révolution afin que les multiples appels du président de la République au changement de mentalités ne cessent de résonner comme des slogans d'alibi.

«Trouver un élan réel et décisif aux cris de ralliement contre toutes les formes de comportements déviants qui gangrènent notre société.»



Destinée Hermella Doukaga rendant public le message du gouvernement

Ces appels doivent, a-t-elle insisté, « trouver un élan réel et décisif aux cris de ralliement contre toutes les formes de comportements déviants qui gangrènent notre société. »

Analysant la thématique de cette année, elle a rappelé qu'il s'agit d'une interpel-

lation, à la fois individuelle et collective, « qui traduit l'importance que constitue le civisme, appréhendé comme valeur centrale d'éveil de la conscience nationale et du renforcement de la stimulation de l'esprit patriotique. »

Selon la ministre de la Jeu-

nesse et de l'Education civique, comme la plupart des pays aspirant au développement durable, le Congo doit en toute évidence placer la question du civisme au cœur de l'action. Une évidence que le chef de l'Etat a bien comprise en mettant en place un cadre réglementaire instituant cette journée. « En effet, la culture du civisme fait référence à un système de valeurs et de responsabilités sociales, en termes d'attitude de respect pour la collectivité dont on est membre en général et en particulier pour les devoirs qui en découlent pour un mieux-être partagé, en contribuant au renforcement de la cohésion sociale », a précisé Destinée Hermella Doukaga.

Rappelant les efforts des pouvoirs publics dans la conception et la mise en œuvre des actions de formation en vue du développement de

la conscience civique, elle a souligné la nécessité de les faire compléter par la participation citoyenne. La promptitude de cette participation permettra, espère-t-elle, de consolider la cohésion sociale et de renforcer le climat de confiance et de sérénité entre les différentes communautés dans le pays.

« Aussi voudrais-je lancer un appel à tous les citoyens et habitants du Congo à jouer leur partition pour mutualiser davantage nos efforts à l'effet de consolider l'édifice du civisme pratique et agissant », a-t-elle conclu, remerciant les partenaires au développement et tous les acteurs de la société civile œuvrant aux côtés du gouvernement dans la lutte pour l'inversion de la courbe de l'incivisme au Congo. Notons que la Journée nationale du civisme a été instituée par décret n° 2018 - 325 du 17 août 2018.

Parfait Wilfried Douniama

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Le Projet Lisungi lance ses activités à Poto-Poto

Après une expérience de plus de six ans au Congo, le Projet Lisungi, un système de filets sociaux, a commencé, le 9 janvier, sa campagne d'inscription des ménages au registre social unique dans l'arrondissement 3 à Poto-Poto.

L'objectif est de faire sortir les ménages pauvres dans leur situation de précarité à travers ce projet mis en place par le gouvernement, avec l'appui de la Banque mondiale et de l'Agence française de développement. Le coordonnateur de ce projet, Alfred Constant Kiakouama, a édifié à cette même occasion les chefs de quartiers, les représentants des confessions religieuses et de ceux de la sécurité publique sur le projet et ses différentes étapes : la procédure d'identification des ménages, les critères d'éligibilité, les exigences des partenaires, les allocations familiales, les activités génératrices de revenus et bien d'autres. Le projet Lisungi est un dispositif qui permet de venir en aide aux ménages en situation de vulnérabilité afin de lutter contre la pauvreté et de prendre en charge ceux qui souffrent, a expliqué Alfred Constant Kiakouama. La phase pilote a débuté dans les arrondissements, notamment Makélékélé, Baongo, Mougali, Talangai, dans la zone nord à Oyo et Makoua ainsi qu' à Pointe-Noire dans l'arrondissement Mvou-Mvou avec environ cinq mille ménages et mille personnes âgées, a poursuivi le coordonnateur.

Il a expliqué la nécessité de l'inscription en vue d'être détenteur d'un numéro matricule ou d'un code d'identification sociale qui possède toutes les informations du



Les participants

bénéficiaire. En ce qui concerne les allocations familiales, cette aide permet aux bénéficiaires de Lisungi de prendre en charge la scolarité, les frais sanitaires des enfants dont l'âge varie entre zéro à quatorze ans ainsi que les personnes âgées de soixante ans.

La prise en charge par ménage s'élève à 135000 francs CFA par trimestre. Un ménage a droit qu'à trois enfants et d'une personne âgée qui bénéficie chacun d'un montant de 10 000 francs CFA. « Cette allocation est conditionnée dont la deuxième tranche doit être versée après l'enquête du projet pour s'assurer si l'enfant est scolarisé et suivi médicalement », a-t-il rappelé.

A la question de l'activité génératrice de revenu, les bénéficiaires percevront un montant de 250000 francs CFA, sur la base d'un projet

identifié et élaboré en collaboration avec le projet. Au terme de sa communication, Alfred Constant Kiakouama a annoncé la mise en place d'un comité de ciblage dans cet arrondissement. Ce comité sera composé de douze membres et dirigé par un bureau de trois membres.

Notons que la campagne a été lancée en présence de l'administrateur maire de cet arrondissement, Jacques Elion, et bien d'autres autorités. Il a rassuré la disponibilité et la détermination des responsables de sa circonscription à accompagner le projet dans ses différentes étapes d'identification des familles démunies. Il a, par ailleurs, salué le choix porté à son arrondissement Poto-Poto pour la mise en œuvre de ce projet de plus de 15000 ménages qui croupissent dans la misère.

Lydie Gisèle Oko

EDUCATION

Le projet de modernisation de la Direction des examens et concours à l'étude

Le gouvernement et la partie chinoise procèdent aux réglages qui déboucheront sur la construction d'une nouvelle Direction des examens et concours (DEC) pour répondre aux exigences de la modernité du secteur de l'éducation.

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a échangé récemment à Brazzaville avec une délégation chinoise sur le projet de construction des nouvelles structures qui abriteront la Direction des examens et concours. « Nous nous concertons pour évaluer les attentes de la partie congolaise sur ce projet avant de passer à son exécution dans le cadre de la modernisation du secteur de l'éducation au Congo », a indiqué Tao Xiaofeng, chef de délégation à cette rencontre.

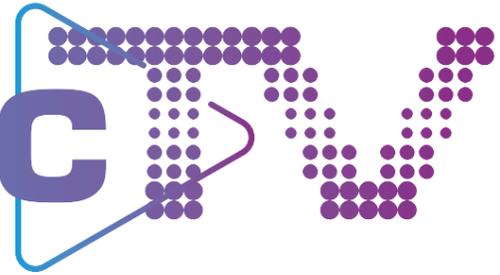
L'actuel bâtiment qui date de l'époque coloniale sera donc démolé pour ériger un édifice plus moderne. Les services seront alors numérisés et connectés à l'ensemble des directions départementales de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sur toute l'étendue du territoire national. Ainsi, le contrôle et le suivi des dossiers des élèves qui font des examens d'Etat et concours à l'intérieur du pays seront facilités.

Par ailleurs, ce projet va résoudre l'épineux problème de retrait des diplômes qui demeure un casse-tête pour les élèves. Il arrive, en effet, qu'entre le moment du dépôt de la demande et la date de retrait, il s'écoule un temps d'attente qui dépasse les délais attendus par le demandeur qui prépare un examen, un concours ou encore qui postule à un emploi. Des préjudices causés brisent certains rêves de réussite. Avec la modernisation de la DEC, qui pour l'heure n'est que projet, ces tracasseries n'appartiendront qu'au passé étant donné que les services répondront aux exigences de la modernité.

Rominique Makaya



ADIAC



Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

CÉLÉBRATION DES 40 ANS DE PETRO ATLETICO

La DGSP handball à l'honneur

La formation de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP), dans la catégorie des seniors dames, fait partie des rares équipes qui ont été conviées au tournoi amical international organisé à l'occasion des 40 ans d'existence du club angolais Petro Atletico.

L'équipe congolaise a bien débuté la compétition en remportant tête haute son premier match. Le club dirigé par le colonel Serges Oboa, a, en effet, gagné son premier match, le mardi 7 janvier, face à Progresso de Luanda, 32-23. Déterminée, la troupe de la DGSP, conduite par sa capitaine, Sandrine Oyoukou, a marqué sa suprématie dès la première partie (19-09). Deuxième au champion-



La Dgsp lors de sa dernière séance d'entraînement avant le départ Luanda/Adiac

Nous devons mettre en place un nouveau projet. Nous observons le groupe avant d'apporter notre touche en défense et en attaque. L'équipe est certes bonne mais nous devons refonder le système de jeu puisqu'ici à Luanda, nous sommes devant la sommité du handball continental »

nat national et quatrième lors des 41es championnats d'Afrique des clubs champions de handball, la saison dernière, la DGSP vise très

haut cette saison sportive. D'ailleurs, cette invitation est une preuve que le club reste parmi les meilleurs sur le plan continental. Il profi-

tera sans nul doute de cette expérience afin d'affûter ses armes pour les prochaines échéances.

Le nouvel entraîneur, Jean

Bertrand Mahoungou, qui vient de prendre l'équipe, a profité de la rencontre DGSP-Progresso afin de voir et analyser les acquis de l'équipe. « Nous devons mettre en place un nouveau projet. Nous observons le groupe avant d'apporter notre touche en défense et en attaque. L'équipe est certes bonne mais nous devons refonder le système de jeu puisqu'ici à Luanda, nous sommes devant la sommité du handball continental », a indiqué Jean Bertrand Mahoungou.

Notons que cette compétition regroupe six clubs dont quatre en dames et deux chez les hommes. Petro Atletico est une formation sportive déclinée en plusieurs sports. En handball, elle est restée parmi les meilleures équipes d'Afrique avec dix-neuf Ligue des champions d'Afrique, sept Coupes d'Afrique des vainqueurs de coupe et seize Supercoupes d'Afrique.

Rude Ngoma

VOEUX DE NOUVEL AN

Le président de l'UNIRR salue le message de la société civile

Roger Ndokolo, depuis Paris, relaie l'appel du secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile, Céphas Germain Ewangui.

« Nous faisons nôtre l'appel du 8 janvier, lancé aux acteurs politiques, de transcender leurs états d'âme, leurs passions, rancœurs et émotions, appel lancé à l'occasion de l'échange de vœux avec le président de la République, Denis Sassou N'Guesso », s'est inscrit Roger Ndokolo au message de Céphas Germain Ewangui.

Ce passage obligé de séances de vœux entre le chef de l'État et la société civile est un rendez-vous que le parti du centre honore tous les ans. Pour cette année, c'est de Paris que le président de l'Union pour la refondation républicaine (UNIRR) exhorte le chef de l'État d'être le garant de la cohésion sociale.

« Pour notre parti, la cohésion sociale s'apparente à l'idée d'unité, d'organisation interne de notre société autour des valeurs de la paix. Que les Congolais à quelque niveau que ce soit se sentent concernés et adhèrent aux directives étatiques. La résultante serait un processus qui rassemble autour des valeurs partagées en vue d'un même projet de société pour : les personnes publiques, dont l'État, les collectivités territoriales, établissements publics, les secteurs privés, les Congolais de l'étranger, les associations et toutes les sphères de la population », propose-t-il. Il se félicite des avancées dans l'affaire dite « du Pool » et espère un dénouement très proche. « Tous nos vœux de bonheur au peuple congolais ! »



Roger Ndokolo, président de l'UNIRR

Marie Alfred Ngoma

FOIRE VILLAGE NOËL

Un espace pour la promotion des artistes

L'évènement, qui fermera ses portes, le 12 janvier, à Kokolo Copa par un grand concert, donne la possibilité aux artistes peintres, chanteurs, comédiens et contorsionnistes amateurs et professionnels d'exprimer leurs talents.

Ouverte le 13 décembre, la Foire village Noël est organisée par la chaîne privée Média concept radio télévision (MCRTV). La manifestation parrainée par le préfet du département a été initiée en vue de pallier le vide laissé par la fermeture, il y a quelques années, de la foire internationale de Pointe-Noire, proposer un autre évènement que les kermesses qui sont devenues synonymes de boire et organiser des activités de divertissement pour les enfants.

L'évènement propose plusieurs activités qui se déclinent en trois volets. Toussaint Louverture Dzaba, directeur des programmes, chargé du service événementiel de cette chaîne, a expliqué : « Nous avons le volet social et commercial avec les jeux ludiques, l'exposition et vente des produits comme des jouets, des appareils électroménagers à prix

réduits. Le volet culturel avec les prestations tous azimuts des artistes musiciens, chanteurs, contorsionnistes, comédiens, peintres. Enfin, le volet scientifique qui nous a permis de recevoir, du 22 au 24 décembre, au sein de notre chaîne, des élèves de quatre écoles privées de la place et échanger avec eux sur les métiers du journalisme ».

Pour ce qui est des artistes, les inscriptions pour se produire ou exposer à la foire se font à MCRTV, située vers le rond-point Guenin dans le deuxième arrondissement Mvou-Mvou. Bien qu'elle mette en priorité les enfants, la manifestation s'est avérée être un véritable espace d'expression des artistes qui s'y produisent régulièrement. Ce qui a permis de faire découvrir plusieurs talents et a contribué à donner plus d'échos à la manifestation. « Le 25 décembre

par exemple, nous attendions sept cents enfants. Mais notre estimation a été largement dépassée, nous avons reçu plus de quatre mille sept cents enfants », a confié Toussaint Louverture Dzaba. Cette première expérience s'avérant gagnée, la chaîne envisage déjà une deuxième édition de l'évènement.

La foire village Noël sera clôturée le 12 décembre par un grand concert de musique avec des orchestres et artsites de la place. Celle-ci s'ajoute à d'autres initiatives de MCRTV parmi lesquelles le Press beach, un espace de distraction et d'expression de jeunes artistes qui propose plusieurs activités (sport, éducation, jeux, spectacles...). Mais cette structure n'entend pas s'arrêter là. « D'autres projets verront le jour cette année », a-t-il laissé entendre.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga